



Politique culturelle d'une ville moyenne : discussion croisée entre différents acteurs choletais

Noémie Corbel

► To cite this version:

Noémie Corbel. Politique culturelle d'une ville moyenne : discussion croisée entre différents acteurs choletais. Architecture, aménagement de l'espace. 2016. dumas-01501248

HAL Id: dumas-01501248

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01501248>

Submitted on 4 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

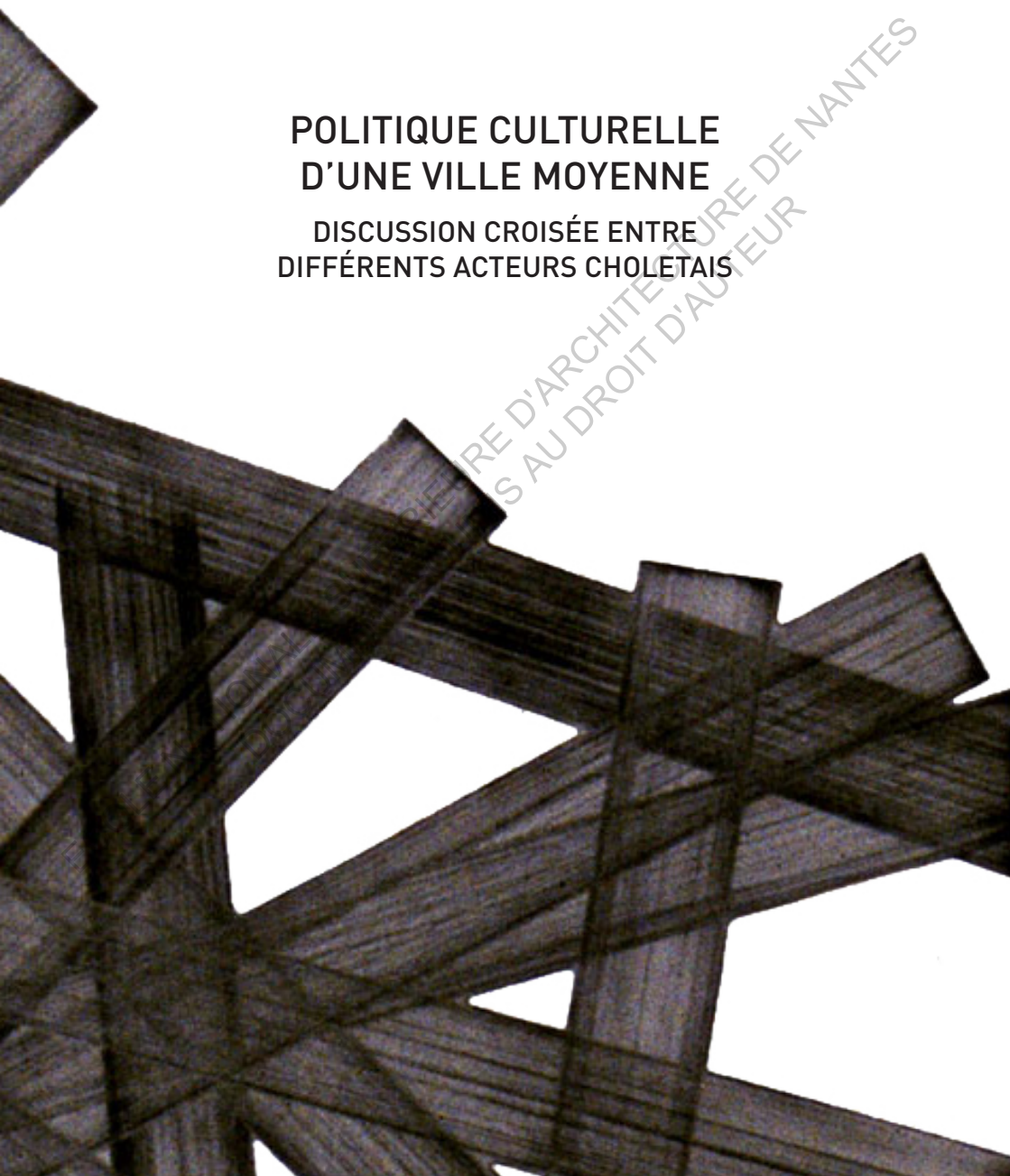
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

POLITIQUE CULTURELLE D'UNE VILLE MOYENNE

DISCUSSION CROISÉE ENTRE
DIFFÉRENTS ACTEURS CHOLETAIS



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

DE1 . controverses spatiales
sous la direction de Laurent Devisme

POLITIQUE CULTURELLE D'UNE VILLE MOYENNE

**DISCUSSION CROISÉE ENTRE
DIFFÉRENTS ACTEURS CHOLETAIS**

Couverture :
François Morellet
emprunt n°7
125x125 - gravure sur
inox brossé réalisée
sur papier moulin du
gué 300 g
Série limitée à 6
exemplaires
Source : cneai.com

Mémoire de master en architecture
Noémie Corbel . juin 2016

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

REMERCIEMENTS

Je souhaite exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire. Un grand merci à :

. Laurent Devisme pour ses conseils précieux et avisés en tant que professeur référent, et surtout d'expert en analyse sociologique et urbaine,

. Thierry Bidet, Aveline Benoits, Michel Gabaret, Paul Dubois, Roger Massé et Olivier Blouin pour avoir accepté de me rencontrer et grâce à qui j'ai pu réaliser une grande partie de mon travail,

. Maëlle Tessier pour ses conseils de lectures qui ont nourri ma réflexion au commencement de ce travail,

. Les étudiants et intervenants du séminaire *controverses spatiales* pour nos échanges sur nos méthodes de travail et objets d'étude,

. Louis, Adrien, Hélène, Louise, Tiphaine, Benjamin, Johanna, Lucas, Gautier, Félix, Pierre et Lucile pour leur aide précieuse et leur amitié,

. Mes parents Edith et Yves et ma soeur Alice pour m'avoir accompagnée et soutenue dans mes choix et m'avoir aidée à forger mon esprit critique.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PRÉAMBULE

Ce travail de mémoire réalisé à l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes s'inscrit dans le cadre du domaine d'étude de la Condition Métropolitaine, dans le séminaire Controverses Spatiales, dirigé par Laurent Devisme. Il fait également suite à une réflexion plus personnelle sur l'influence des événements dans l'espace public sur l'image et l'évolution urbaine d'une ville. C'est donc à partir d'une idée presque binaire que se sont organisées mes recherches : un événement culturel, s'il fonctionne et devient récurrent, permet aux villes contemporaines de se singulariser et de légitimer leurs transformations urbaines.

C'est après être revenue d'une année d'Erasmus à Hambourg (Allemagne) dont l'urbanisme dilaté et les manières d'investir spontanément l'espace public m'ont laissée un moment perplexe, que je me suis posée la question du lieu d'étude pour ce mémoire. Le cas de Nantes m'a alors semblé être un concentré des clichés qui composaient deux ans plus tôt ma perception de la relation ville-événement. J'ai donc voulu m'en détacher radicalement en observant de manière empirique si cette théorie de la culture événementielle, salvatrice sur le plan urbain, se révélait ou pouvait s'appliquer à d'autres villes françaises plus modestes.

Mon regard s'est alors posé sur la ville de Cholet, dans le Maine-et-Loire. Située à une vingtaine de kilomètres de la maison familiale, c'est là que j'ai été éveillée à la musique, puis aux Arts Plastiques, mais aussi à la consommation et aux loisirs dits de masse. Je ne gardais pas un bon souvenir de Cholet, à cause de son image quasiment inexistante en dehors de son équipe de basket.

Malgré cela, j'eus envie de redécouvrir cette ville avec mon regard d'étudiante en architecture et la possibilité d'enquêter directement sur le terrain du fait de la proximité géographique de Cholet avec Nantes. Je tiens donc à remercier les différents acteurs culturels et/ou municipaux que j'ai pu rencontrer et qui m'ont permis d'élaborer ce mémoire en les faisant dialoguer virtuellement au fil des pages et des thématiques abordées.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

POLITIQUE CULTURELLE D'UNE VILLE MOYENNE : DISCUSSION CROISÉE ENTRE DIFFÉRENTS ACTEURS CHOLETAIS

05 PRÉAMBULE

09 INTRODUCTION

21 I. CHOLET L'ENTREPRENANTE ?

22 A. Image et identité de Cholet : au-delà du basket

33 B. Quels lieux pour quelle(s) culture(s) ?

47 C. La réussite discrète

59 II. POLITIQUES CULTURELLES : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES

61 A. Vers un étiolement culturel ?

71 B. Vers une capitalisation de la culture ?

81 C. La collaboration, clé de la réussite

91 CONCLUSION

94 TABLE DES MATIÈRES

97 BIBLIOGRAPHIE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION

Connaissez-vous Cholet ? Cette ville au carrefour de quatre départements à l'ouest de la France, avec ses 54 000 habitants, entre dans la catégorie des villes moyennes. Mais qu'est-ce qu'une ville moyenne ? À ville moyenne, habitants moyens, vies moyennes ? La définition est vague et les caractéristiques sont multiples. Pour la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM)¹, par exemple, les villes moyennes comptent entre 20 000 et 100 000 habitants tandis que la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT) considère qu'une ville moyenne est dotée de 30 000 à 200 000 habitants².

Selon Léger (2012), ces villes ont pris de l'importance pendant les Trente Glorieuses par "*l'absorption de l'exode rural, [le] développement industriel, [la] modernisation sociale et économique*". Cette grande catégorie gomme cependant les nuances que l'on pouvait faire auparavant pour classer les villes en fonction de leur environnement territorial, à dominante rurale ou urbaine. Cela reste pourtant difficile d'établir une théorie sur ces villes moyennes sans multiplier les études au cas par cas.

Aubry et Léger nous livrent une définition de la ville moyenne qui semble résumer toutes celles qu'ils ont pu lire jusqu'alors : "*une ville ayant un rayonnement local qui dépasse largement ses limites administratives, sans pour autant atteindre celles du département et encore moins de la région*"³. Mais concrètement, que se passe-t-il dans ces villes ? Y-a-t-il autant de services, d'événements, d'établissements sportifs, culturels, médicaux que dans les grandes villes ?

L'idée d'étudier une ville comme celle de Cholet s'est avérée être très stimulante pour moi. C'est la première fois que je me confronte au sujet dans mon cursus où de nombreux enseignements traitent de l'urbanisme de grandes villes, ou de zones périurbaines. J'ai donc saisi cette opportunité pour aiguïser ma curiosité et mon regard critique sur cette ville

1. "Villes de France" depuis juin 2014

2-3. AUBRY Bernard, LÉGER Jean-François, "Les villes moyennes françaises : une catégorisation à l'épreuve des dynamiques sociodémographiques", *Dynamiques des populations locales*, 2014, pp. 159-213, [consulté le 28/05/2016] <http://www.apr-strasbourg.org/detail-document-634-villes-moyennes-Aubry---Leger.html> [en ligne]



▲ Répartition des villes moyennes en France en 1990
 Source : Santamaria, 1999 sur norois-revues.org/4180

moyenne qu'est Cholet. Car comment comprendre la société dans laquelle nous vivons sans se saisir des enjeux urbains, sociaux et économiques de ces villes ?

Pour effectuer ce travail de mémoire, mon futur métier d'architecte m'a amenée à m'intéresser à l'importance de la politique culturelle à Cholet. Il s'agit donc d'une étude menée à travers le prisme culturel et qui n'a pas la prétention de dresser un portrait exhaustif de la ville, car qui regarderait Cholet sur le plan sportif serait certainement très enthousiaste. Le club de basket professionnel de la ville endosse effectivement le rôle de représentant de la ville au niveau national tandis que le sport en général bénéficie d'une attention particulière de la part de la municipalité. Et la Culture ? Cet aspect de la politique de la ville ne semble pas, au premier abord, être primordial pour Cholet.

Et pourtant, il y a dans cette ville une véritable volonté culturelle, portée par différents acteurs et qui doit cependant faire face à un manque de moyens grandissant. Cette étude de la vie culturelle à Cholet en 2016 permet de mettre en lumière une situation qui est loin d'être unique en France et ouvre des débats bien actuels.

La première partie de ce travail dressera le portrait culturel, plus axé sur les arts vivants, de la ville de Cholet en s'intéressant aux dynamiques locales, qu'elles soient institutionnelles ou privées. Elle sera orientée par la question de savoir si la ville est aussi entreprenante, dans le domaine culturel, que le laisse entendre son slogan "Cholet l'entreprenante". À partir du cas particulier de Cholet, la seconde partie permettra d'étendre la réflexion à un questionnement plus large sur le devenir des politiques culturelles en France.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

À LA DÉCOUVERTE DE LA CULTURE CHOLETAISE : MÉTHODE DE TRAVAIL

L'écriture de ce mémoire s'est faite grâce à la confrontation de plusieurs articles et ouvrages traitant des villes événementielles et à la rencontre de différents acteurs culturels et municipaux d'une ville dite moyenne qui est celle de Cholet.

Ayant en effet entamé ce travail par la lecture d'articles rédigés par l'équipe de chercheurs ayant contribué au rapport sur *L'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs*⁴, j'ai ensuite ciblé Cholet comme lieu d'étude et me suis laissée guider par la redécouverte de son activité culturelle.

J'ai alors commencé par arpenter les lieux culturels majeurs de la ville en amorçant une discussion avec les personnes rencontrées sur place. Puis je suis partie à la rencontre d'acteurs culturels et grâce à la taille relativement modeste de la ville la prise de contact s'est avérée facile et directe.

Pour ce travail, j'ai rencontré six personnes de différents statuts à Cholet, dans le milieu culturel et/ou municipal. J'ai mené avec eux des entretiens de 30min à 1h que j'ai intégralement enregistrés puis retranscrits. Ces interviews constituent le socle de mon analyse. J'ai ainsi pu dresser empiriquement un portrait de la culture, relevant davantage des arts vivants, à Cholet et abordé des questions plus générales sur l'état de la culture en France aujourd'hui.

Bien que n'étant pas tous réinjectés directement dans ce mémoire, mon travail s'est également nourri de davantage d'apports théoriques pour garder à l'esprit différents éclairages sur le sujet. Par exemple, le visionnage du documentaire de Nicolas Burlaud sur Marseille capitale de la Culture 2013, intitulé *La fête est finie*⁵, m'a permis de me détacher de la vision ultra optimiste de la ville événementielle que défend Maria Gravari-Barbas dans *Aménager la ville par la Culture et le*

4. GARAT Isabelle (dir.), V. FRAPPART, M. GRAVARI-BARBAS, V. VESCHAMBRE, C. BARTHON, *Villes et festivals : Synthèse, l'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs*, DEP ministère de la Culture, avril 2002 [consulté le 27 septembre 2015] <http://eso-nantes.cnrs.fr/fr/publications/autres-publications/villes-et-festivals.html> [en ligne]

5. Nicolas Burlaud, *La fête est finie* [documentaire] 4 novembre 2015, 1h12



▲ Extrait du film de Nicolas Burlaud, "la fête est finie"
Source : journalzibeline.fr

*Tourisme*⁶ ou de Greg Richards dans *Eventful Cities*⁷.

Je vous propose donc, au cours de cette lecture, de parcourir plusieurs registres d'écriture qui me permettent de vous livrer tels quels des extraits d'entretiens (en italique) de même que des extraits bruts de textes (dans des encarts). Ces différentes citations dialoguent ensemble autour de l'analyse que j'en fais et des thématiques propres au sujet.

6. GRAVARI-BARBAS Maria, *Aménager la ville par la Culture et le Tourisme*, collection ville-aménagement, Le Moniteur, 2013, 159 pages

7. RICHARD Greg et PALMER Robert, *Eventful Cities, Cultural management and urban revitalization*, [document électronique], Oxford, Elsevier, 2010, <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/B9780750669870100174>

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PRÉSENTATION DES PERSONNES RENCONTRÉES

16/12/2015 - Thierry Bidet - Membre du collectif des Z'éclectiques organisateur du festival du même nom à Chemillé et Cholet.

Je rencontre Thierry Bidet au Café Leffe, bar-brasserie prisé des jeunes choletais ou groupes d'amis, situé dans le centre ville, à deux pas des Arcades Rougé et de la place Travot. Le tutoiement est immédiat et me met à l'aise pour ce premier entretien au cours duquel je ressens la nécessité d'éclaircir ma pensée pour préparer les suivants. Nous discutons d'une connaissance commune qui m'a conduite à le contacter avant qu'il m'explique précisément comment le festival des Z'éclectiques, qu'il co-organise avec son collectif et a fait grandir depuis 1998, fonctionne aujourd'hui. Il m'informe aussi de la nécessité de se renouveler pour se démarquer des autres festivals, et de la direction, à mes yeux novatrice, qu'il entend donner à une prochaine édition du festival. Enfin nous avons évidemment parlé du financement et de la vie, ou survie, des festivals aujourd'hui en France, mais surtout des relations que le collectif des Z'éclectiques entretient à ce sujet avec les villes de Chemillé et de Cholet.

06/01/2016 - Aveline Benoits - Responsable du service Actions de quartiers, Commerce et Artisanat à la Direction des Relations Extérieures à la mairie de Cholet

Aveline Benoits m'accueille dans son bureau, au premier étage de la mairie de Cholet. Cet imposant bâtiment en béton désactivé, datant de 1976 et s'étageant en gradins, offre au visiteur une image plus chaleureuse à l'intérieur. Madame Benoits dirige le service Actions de Quartiers, Commerce et Artisanat au sein de la Direction des Relations Extérieures. Je l'ai contactée afin d'obtenir des informations sur la gestion d'événements non culturels qui ont pour but d'attirer les "chalands" dans le centre ville pour qu'ensuite ils consomment chez les commerçants. C'est elle, par exemple, qui s'occupe de la logistique pour la tenue du marché de Noël sur la place Travot, ponctué chaque année de spectacles de rue réalisés par le collectif Jamais Trop d'Art.

02/02/2016 - Michel Gabaret - Directeur de la Culture à la ville de Cholet

Je retourne dans les hauteurs du vaisseau municipal un mois plus tard pour rencontrer Michel Gabaret, directeur de la Culture à la ville de Cholet. Notre échange m'a amenée

à me poser des questions plus larges sur la définition de la culture - s'il y en a une - son utilisation, sa mise en œuvre. Les "cultureux" perçoivent finalement la culture de différentes manières et ne lui donnent pas les mêmes missions et ambitions. Bien que nous ayons parlé de la culture dans sa globalité et sa définition, Michel Gabaret s'est également montré totalement transparent sur la question du budget alloué à la direction de la Culture et aux différentes institutions qui s'y rattachent ; ce dont j'avais effectivement besoin pour me rendre compte de la manière dont se gère la Culture à Cholet et les moyens dont elle dispose. Enfin Michel Gabaret s'est également révélé être un interlocuteur très intéressant pour son parcours professionnel puisqu'avant d'être directeur de la culture, il était directeur de la communication pour la ville. Il a donc une vision globale des missions du service public à Cholet et une volonté de transversalité entre les services et les acteurs de la ville.

05/02/2016 - Paul Dubois - Responsable du service événementiel à la Direction de la Communication à la ville de Cholet

Paul Dubois m'accueille dans son bureau, séparé de l'open-space des graphistes par des cloisons préfabriquées, à la Direction de la Communication. La conversation est assez longue à se mettre en place, Paul Dubois ne sachant pas exactement ce qu'il peut m'apprendre, mais son ouverture d'esprit et la position dans laquelle il se place au sein de la collectivité sont très intéressantes pour mon travail. Il est en effet totalement conscient de l'évolution à laquelle doit dès à présent se confronter le service public. Le service événementiel qu'il coordonne aujourd'hui a d'ailleurs été créé récemment (en octobre 2015) et donne un éclairage nouveau sur la manière de gérer les actions publiques de la ville.

23/02/2016 - Roger Massé - Adjoint au maire à la Culture à Cholet et vice-président de la Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC)

À l'étage des adjoints à la mairie de Cholet, un silence règne autour des bureaux vides. À son arrivée, Roger Massé me reçoit dans le sien où nous discutons un moment de la politique culturelle de la ville. Après avoir fait l'éloge de Cholet et de ses équipements culturels, Monsieur Massé me fait part de sa vision de la culture et de l'ambition qu'il souhaite lui donner depuis une vingtaine d'années sur Cholet. C'est avec surprise que j'ai constaté que, bien que Michel Gabaret et Roger

Massé travaillent ensemble à l'élaboration d'actions culturelles menées sur la ville, leur définition même de la culture est très différente. Cela a mis en lumière dans mon travail la complexité qui réside dans le positionnement d'une politique culturelle entre différents acteurs.

09/03/2016 - Olivier Blouin - Membre du collectif de spectacles de rue Jamais Trop d'Art ! en convention avec la ville de Cholet

Je termine ce cycle d'entretiens avec Olivier Blouin, membre du collectif Jamais Trop d'Art ! avec qui la ville a signé une deuxième convention triennale en 2016. De la même manière qu'avec Thierry Bidet, nous nous rencontrons dans un bar et nous tutoyons immédiatement. Au fil des interviews je me suis aperçu de la place importante qu'occupent les associations dans la vie culturelle choletaise et c'est sur les conseils de Roger Massé que j'ai contacté le collectif Jamais Trop d'Art ! dont m'avait déjà parlé Aveline Benoits. La relation particulière qu'entretient le collectif avec Cholet m'a fait réfléchir sur la manière dont une ville peut intégrer la vie culturelle à sa politique sans pour autant devoir construire un équipement particulier.

▼ Hôtel de ville de Cholet, construit en 1976 par Francis Pierres
Photographie personnelle





◀ Elément publicitaire
de la ville de Cholet
Photographie personnelle

I. CHOLET L'ENTREPRENANTE ?

21

Dans cette première partie nous allons partir à la découverte de l'identité de Cholet, cette ville située dans un environnement rural, au taux de chômage plus bas que la moyenne nationale, où le sport semble être omniprésent. À travers les paroles de ses acteurs culturels et le recensement des festivités et équipements culturels qui la structurent, nous verrons si la ville de Cholet est vraiment entreprenante dans le domaine culturel.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

A. IMAGE ET IDENTITÉ DE CHOLET : AU-DELÀ DU BASKET

La ville de Cholet se situe entre les Mayes et la Vendée, au sud ouest du Maine-et-Loire, à proximité immédiate de trois autres départements : la Vendée, la Loire-Atlantique et les Deux-Sèvres. Cette ville moyenne de 54 181 habitants s'inscrit dans un bassin de vie de 200 000 habitants⁸ majoritairement rural. Ainsi, Cholet se trouve dans une situation particulière où le secteur primaire agricole et le secteur secondaire industriel sont largement majoritaires face au secteur tertiaire. De même, la ville se place au centre de la Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC) depuis 1994, regroupant 14 communes, support de 82 887 habitants, en une intercommunalité qui gère le développement économique, urbain, social et politique de ce territoire. La CAC observe une densité de 248 hab/km² (quand celle de Nantes Métropole, par exemple, est de 1152 hab/km²) qui atteste encore une fois du contexte rural dans lequel se développe Cholet.

Communauté
d'Agglomération du
Choletais
D'après cholet.fr

Département du
Maine et Loire et em-
prise de la CAC
D'après wikipedia.fr



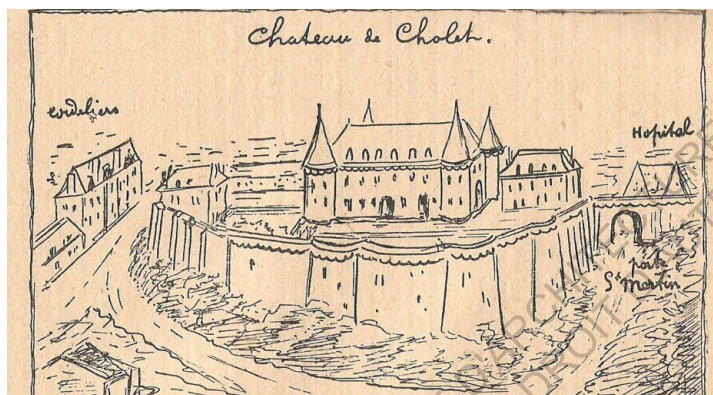
23

Un peu d'histoire

C'est au début du XI^e siècle que le comte d'Anjou Foulques Nerra mit la main sur l'ensemble du territoire des Mayes et construisit à Cholet le premier château de la ville. La première paroisse chrétienne voit également le jour à cette époque avec la construction d'une chapelle seigneuriale attenante au château. Les vestiges de l'édifice tels qu'on peut les observer aujourd'hui ne sont cependant pas ceux du château que fit construire Foulques Nerra. Les guerres de cent ans, le siège de 1589, les guerres de religion et la Révolution mirent à mal

8. Site de la ville de Cholet, *La Ville en chiffres*, [consulté le 12 avril 2016]
http://www.cholet.fr/chaines/dossier_436_ville+chiffre.html, [en ligne]

ce patrimoine qui fut reconstruit à chaque fois dans un style différent. En 1793, la ville de Cholet devint un enjeu militaire de taille en devenant la capitale de la Vendée insurrectionnelle suite à une attaque des paysans vendéens regroupés autour de Cathelineau pendant les guerres de Vendée. Sept mois plus tard les républicains reprendront la ville, faisant fuir les vendéens vers la Normandie. La ville aura alors été presque intégralement détruite et incendiée quatre fois, ne laissant debout qu'une vingtaine d'habitations.



◀ Château de Cholet, reconstitution dessinée par l'Abbé Deniau
Source : <http://www.maugesetbocage.com>

24



◀ Troisième bataille de Cholet, par Jules Benoît Levy, 1900
Source : <http://1789-1799.blogspot.fr>

Au-delà de l'anecdote, les guerres de Vendée ont véritablement forgé une identité aux choletais, qui se ressent encore aujourd'hui.

Michel Gabaret :

"Les choletais sont des gens qui ont le goût de l'effort, et c'est né des guerres de Vendée, cette méfiance par rapport au pouvoir centralisateur. Le choletais a toujours connu un développement endogène, il s'est toujours nourri de l'intérieur."

Jean-François Salomon, architecte du lycée de la mode à Cholet et choletais d'origine :

Les Mauges c'est quelque chose de très particulier. C'est ce pays où les gens se sont dit «on a qu'une seule chose à faire, c'est travailler». On travaille fort, on se cache même pour travailler, mais on cache aussi les bienfaits du travail, on cache sa culture. Ce qui veut dire que le patrimoine au milieu de tout ça il faut aller le chercher. Je crois que les choses les plus intéressantes ce sont quand même les endroits de travail dans la région choletaise.

Source : Documentaire de l'INA, 1990, [consulté le 12 avril 2016], <https://www.ina.fr/video/RXC00000002/cholet-maine-et-loire-lycee-de-la-mode-video.html>, [en ligne]

C'est également grâce à son emplacement stratégique que la ville de Cholet est devenue la sous-préfecture du département et qu'elle s'est ensuite développée, comme me l'a expliqué Michel Gabaret, lorsque le chemin de fer s'installa dans la région. La ville de Beaupréau perdit sa situation de sous-préfecture en 1863 afin de relier Nantes au sud-ouest du pays, faisant de Cholet le point d'articulation des départements que l'on connaît aujourd'hui.

25

Développement économique

Au XIX^{ème} siècle, la ville de Cholet a connu un développement économique important grâce à l'industrie du textile. Les grandes familles de marchands-fabricants employaient une bonne partie de la population choletaise pour des travaux de filage, de tissage ou de blanchisserie. Outre le mouchoir de Cholet, cette période offrit en héritage à la ville un quartier singulier qui regroupe ces maisons de tisserands, au sud-est du centre ville actuel, près de la rivière de la Moine. À la fin du XIX^{ème} siècle, ce secteur d'activité fit face à la mécanisation du tissage et au chômage des tisserands en se reconvertissant dans le domaine de la chaussure. Depuis les années 1950, en revanche, cette industrie textile décline progressivement, bien qu'elle subisse des délocalisations moins importantes que celles observées dans d'autres régions industrielles de France⁹. Par exemple, en 1998 le pôle choletais du textile représentait 33% des industries françaises, soit 9% de plus

9. Jacques Jeanneau, « Le système productif choletais des industries de la mode face à la mondialisation de l'économie » dans *Nouveaux espaces et systèmes urbains : Livre jubilaire en hommage au Prof. Bernard Dézert*, Gabriel Wackermann, 1998, France, 489 pages, éditions SEDES.

qu'au début des années 80¹⁰. Des usines telles que Michelin, Charal, Thalès, se sont installées sur le territoire et contribuent à maintenir un niveau de chômage bas par rapport au reste du pays. Ces implantations sont révélatrices de l'importance de Cholet dans l'industrie française. Il s'agit désormais du deuxième bassin industriel de la Région Pays de la Loire¹¹ après la métropole Nantes Saint-Nazaire.

Les magasins d'usine caractérisent aussi fortement le territoire du choletais et le pays des Mauges. Ce bassin de vie a été impliqué depuis des générations dans la fabrication de prêt-à-porter et de chaussures et s'est doté de ces magasins qui maintiennent une activité commerciale locale en drainant une population régionale.

Développement urbain

Malgré son dynamisme industriel, la ville de Cholet a souffert d'un enclavement jusqu'au début des années 2000, avant qu'une voie rapide puis une autoroute relient Cholet respectivement à Nantes et Bressuire (en attendant d'être aménagée jusqu'à Poitiers), Angers et la Roche-sur-Yon, donnant à la ville son rôle d'articulation des flux entre quatre départements.

Michel Gabaret :

“Le désenclavement a fait beaucoup pour Cholet, c'est à dire qu'à partir du moment où la quatre voies vers Nantes a été vraiment installée en quatre voies et que l'autoroute est arrivée de l'autre côté, là on a senti une bouffée d'oxygène incroyable qui a aidé Cholet à reprendre son souffle alors que



10. Jacques Jeanneau, « Le système productif choletais des industries de la mode face à la mondialisation de l'économie » Nouveaux espaces et systèmes urbains : Livre jubilaire en hommage au Prof. Bernard Dézert, Gabriel Wackermann, 1998, France, 489 pages, éditions SEDES.

11. Site de la ville de Cholet, *La Ville en chiffres*, [consulté le 12 avril 2016], http://www.cholet.fr/chaines/dossier_436_+ville+chiffre.html, [en ligne]

▲ Place Travot 1900
Source : courrierdelouest.fr
Place Travot 1960
Source : maugesetbo-cages.com

ça stagnait un petit peu. Et la positionner en fait au carrefour du 44, du 49, du 79, du 85 [...] c'est pour ça qu'il y a eu énormément d'entreprises de logistique qui sont venues s'installer sur Cholet, on a une plaque tournante, et pas que de la drogue !"

Le centre ville de Cholet est organisé autour de la place Travot qui permet à la population de se rassembler, autrefois pour les marchés, les foires, aujourd'hui pour les événements publics qui ont lieu dans la ville. Cette place où coulait autrefois le ruisseau du Pineau a été transformée plusieurs fois, prenant des allures de jardin à la française et de parking. En 1990, elle prit la forme qu'on lui connaît aujourd'hui qui est celle d'un parking enterré qui crée à sa surface une grande esplanade minérale où peuvent s'installer toutes sortes d'événements. Cependant, ses abords dotés d'escaliers forment une barrière avec le reste de l'espace public.

Place Travot
aujourd'hui,
Photographies personnelles



Organisation du
centre ville de Cholet

- 1 Place Travot
- 2 Rougé
- 3 Arcades Rougé
- 4 Hôtel de Ville



L'ancien hôtel de ville était implanté autour de la place Travot de même qu'un théâtre. Les halles et les abattoirs ont été transférés dans d'autres parties de la ville. Le théâtre a été reconverti en hôtel et en « passage culturel », autrement dit lieu de vente d'objets culturels, depuis 2012, tandis que le théâtre Saint-Louis a été construit un peu plus au sud. De même, les rues autrefois commerçantes à l'est de la place (rue Nationale, rue Clémenceau), tendent aujourd'hui à se vider au profit d'un nouvel espace commercial construit à l'ouest de la place Travot, les Arcades Rougé, dont le cinéma est le point d'appui principal.

▼ Cinéma aux Arcades Rougé
Passage culturel et hôtel Mercure sur la place Rougé
Photographies personnelles



28

Entourée d'une route départementale, la partie urbanisée de Cholet a longtemps été circonscrite dans ce périmètre avant de chercher à grignoter, sur les terres agricoles, des zones d'activités commerciales aux entrées de ville nord-est et sud-ouest et des zones de lotissement dont la construction date de plusieurs années déjà. La Moine traverse la ville, davantage sous la forme d'une étroite rivière que d'un fleuve, et sa présence est quasiment inexistante dans le paysage du Cholet urbain.

Le basket avant tout

Nombreuses sont les villes aujourd'hui qui cherchent à se démarquer les unes des autres et exister sur la carte de France en concentrant leur communication sur un aspect précis, dans l'espoir que cela les singularise. Des labels tels que "capitale culturelle", "capitale verte", etc, tiennent lieu de carotte et d'excuse aux municipalités pour investir davantage dans un domaine. Qu'en est-il à Cholet ?



Michel Gabaret :

“À Cholet c’est le sport ! [...] Le goût de l’effort il est là, il est présent et il sera certainement plus repu, les choletais vont davantage se tourner vers le sport que vers les secteurs culturels.”

▲ Cholet ville la plus sportive de France 2014
Source : medias.ot-cholet.fr

Il explique donc cet engouement sportif par l’histoire et le tissu économique et social du territoire qui rejoint ce que Jean-François Salomon énonçait sur le pays des Mauges.

Ainsi le basket, qui est fortement implanté dans la région, a permis à Cholet de se rendre visible à l’échelle nationale en remportant le championnat de France de basketball en 2010. Du fait de la compétitivité de son équipe professionnelle et du dynamisme de ses associations sportives, la ville, qui fut nommée la plus sportive de France selon le magazine l’Equipe en 1972, obtint de nouveau ce titre en 2007 puis en 2014¹².

Cette passion commune des choletais pour le sport est donc issue des politiques de communication que la ville met en place mais surtout des moyens financiers qui lui sont alloués. La municipalité se trouve aujourd’hui dans une situation financière qui, comme celle des autres villes de son envergure, est soumise à d’importantes contraintes. L’ensemble des subventions que répartit la ville entre les structures municipales a ainsi diminué de 10% en 2015, excepté pour le basket. Selon Michel Gabaret, cette position, assumée par les élus, la ville la doit particulièrement à son maire qu’il décrit comme étant *“très intéressé par le sport, [...] sportif dans l’âme, compétiteur dans l’âme.”*

Seulement, une ville peut-elle miser sur le seul domaine du sport pour se démarquer ? Au basketball c’est seulement une

12. Site de la ville de Cholet, le 5 juin 2014, [consulté le 13 avril 2016] <http://www.cholet.fr>, [en ligne]

équipe qui endosse le rôle de représentant de la ville et il faut être un minimum initié pour se rendre compte de la place que tient Cholet dans les classements. Roger Massé, l'adjoint au maire à la culture, est conscient de la situation et me fait part de la difficulté de Cholet à mener une campagne de communication comme pourraient le faire des villes plus grandes.

Roger Massé :

“C’est sûr que le basket pour nous c’est une image de marque, enfin quand ils gagnent ! Ce qui n’est pas le cas en ce moment... Mais bon, ils ont été champions de France. Et l’ensemble de la ville, grâce à son dynamisme associatif, grâce aux équipements etc, a été par deux fois classée ville la plus sportive de France. Et ça, ça a été affiché, et je crois que ça s’est vu au-delà des frontières du choletais. Mais globalement c’est vrai que nous n’avons pas les moyens de faire une campagne de communication, même pour le sport, en dehors je dirais de la région.”

Michel Gabaret :

“A Cholet, le fait sportif occulte le fait culturel, même si le fait culturel existe et qu’on fait en sorte qu’il se voit, mais globalement Cholet est une ville sportive par identité, histoire, goût... La culture aussi, mais à un moindre niveau et en plus on a un premier édile donc maire de Cholet et président d’agglomération qui est très intéressé par le sport”

Situation politique et image

Le maire de Cholet, Gilles Bourdouleix, est en fonction depuis 1995, soit plus de 20 ans, et au fil du temps a gagné plusieurs autres mandats. Il fut membre du conseil régional des Pays de la Loire de 1998 à 2002, président de la CAC depuis 2001 et député de la cinquième circonscription de Maine-et-Loire depuis 2002. Membre de l'UMP jusqu'en 2009, il fait désormais parti du Centre National des Indépendants et des Paysans (CNIP) dont il est le seul représentant au Parlement, et président jusqu'en 2015. Rattaché à l'Union des Démocrates et des Indépendants (UDI), le CNIP en est exclu après les propos du député-maire, condamné pour apologie de crime contre l'humanité, qu'il prononça lors de l'évacuation d'un champ occupé par les gens du voyage. En 2015 cependant il quitte la direction du CNIP, étant contre le rapprochement opéré avec le Front National.

Il suffit d'ouvrir la revue distribuée dans la ville, Cholet mag, pour se rendre compte de l'association systématique qui est faite de la ville avec son maire. Michel Gabaret, lorsqu'il m'exposait sa vision de l'identité choletaise me confia même : *"regardez Gilles Bourdouleix, notre député maire, c'est un franc tireur, il avance tout seul"*. Et malgré les efforts faits sur le sport, je ne crois pas que l'image de Cholet soit si reluisante hors de ses frontières.

Plusieurs fois à l'évocation de mon lieu d'étude de mémoire, on m'a demandé comment j'avais pu avoir envie de travailler sur Cholet ; de même qu'Olivier Blouin, qui habite Cholet me dit que *"c'est assez amusant par exemple la perception que les gens [extérieurs] ont en disant «oh putain vous devez vous faire chier ici»"* ou encore Thierry Bidet pour qui l'image qu'ont les non choletais de la ville est *"catastrophique"*.

Et pourtant, si l'on décolle le nez des résultats du basket, on peut remettre en perspective toutes les composantes de cette ville qui est bien plus qu'une salle de sport à ciel ouvert. Dans son environnement rural, la vie associative fourmille et les activités culturelles vont à la rencontre de leur public pendant que les usines et leurs magasins font vivre une partie de la population.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

B. QUELS LIEUX POUR QUELLE(S) CULTURE(S) ?

Pour connaître la politique culturelle choletaise, je me suis tournée vers Roger Massé et Michel Gabaret, respectivement Adjoint au maire à la Culture et Directeur de la Culture à Cholet. Les deux hommes m'ont donc fait part des actions que mène la ville depuis la construction d'équipements qui tentent de lui donner une image dynamique jusqu'aux festivals ou événements festifs plus populaires. Ils ont également cherché à m'éclairer sur leur conception même de la culture, différente en beaucoup de points. Entre l'austérité et l'envie de bousculer les codes, l'élévation de l'âme et l'éducation, la mise en débat de leurs discours fait ressortir la complexité à établir une politique culturelle cohérente et unanime.

Des équipements structurants

Lorsque l'on parle de culture à Cholet, l'évocation des grands équipements qui jalonnent la ville ne se fait pas attendre. Roger Massé m'en a fait un éloge dès les premières minutes de notre entretien tandis que Michel Gabaret semblait agacé de cette envie de bâtir qui, selon lui, caractérise les hommes politiques. Je vous propose en introduction de cette partie de lire ce que les deux hommes m'ont confié :

33

Roger Massé:

“Cholet est une ville attractive en terme de culture, on le sait on nous le dit, les Angevins nous le disent, les Nantais nous le disent en venant puisqu'ils sont de plus en plus nombreux à venir participer aux activités de la ville. Il y a 20 ans, on a considéré que notre école de musique était trop petite, qu'il allait falloir en construire une nouvelle, on lui en a donné les contours en terme de nombre d'élèves, on s'est donné les moyens de construire une nouvelle école par une réhabilitation de l'ancien hôpital, réhabilitation parfaitement réussie puisqu'on a quand même eu le prix d'architecture, pas tout à fait par hasard, vous l'avez visitée ?

Où

Voilà, les professeurs y sont heureux, les élèves y sont épanouis, toute la population s'y reconnaît. C'est un lieu qui est traversé par toute la population, ce n'est pas un lieu fermé le conservatoire. C'est un lieu qui rayonne parce qu'effectivement, les habitants de Cholet se le sont approprié, tout à fait. Ça fonctionne très bien, nos élèves, notre formation est considérée sur le plan national et puis le principe c'est, dès le

départ, ça a été d'associer une formation initiale, le conservatoire, à une formation continue et aux pratiques collectives. Donc un grand nombre de salles ont été prévues, vous l'avez vu sans doute, pour permettre à des petites structures ou à des structures associatives, de venir y travailler par pupitres, en répétition, voire donner des concerts, des spectacles. Et ce dans le domaine de la musique, du théâtre et de la danse, donc ça fonctionne très bien.

Il manquait un gros élément depuis longtemps, on avait un vieux théâtre d'une centaine d'années sur la place Travot, et il était très très difficile sur le plan architectural de le transformer pour en faire un théâtre moderne. Il aurait fallu tout casser, tout bouleverser... On a préféré le conserver en lui donnant une nouvelle destination qui est à la fois un hôtel et un espace culturel. Ça fonctionne très bien aussi. Les gens se sont bien appropriés l'un et l'autre.

Et puis nous avons donc construit une nouvelle salle de spectacle, le théâtre Saint Louis, qui est donc associé à la partie initiation, à la partie pratiques collectives amateurs, et donc maintenant nous avons la troisième facette qui sont les pratiques professionnelles. Voilà, alors c'est un beau bâtiment, je crois qu'on peut remercier les architectes* qui ont fait un très très beau travail. C'est beau sur le plan plastique à l'extérieur, c'est commode, agréable et convivial à l'intérieur [...] Donc c'est une très très belle réussite sur le plan de la salle elle-même, rien à redire, ça fonctionne très bien [...] L'acoustique, en tout cas pour la musique, est excellente. A tel point que René Martin considère que c'est la meilleure acoustique de l'Ouest, ce dont tous les amateurs peuvent juger au moment des folles Journées."

* Deshoulières -
Jeanneau architectes



◀ Théâtre Saint Louis
Photographie personnelle

Michel Gabaret

“Dans le passé Maurice Ligot qui était donc maire avant Gilles Bourdouleix avait commencé à doter la ville d'équipements structurants, donc c'était la médiathèque notamment. Gilles Bourdouleix a continué après, bien. C'est à dire.... C'est très très bien on a un très beau théâtre qui a coûté 25 millions d'euros, mais les élus ont trop tendance à être des bâtisseurs, ils veulent laisser leur empreinte dans le temps, on l'a vu avec Mitterrand à Paris. Donc effectivement l'opéra Bastille, l'opéra Bastille il s'abîme un peu ... Et puis surtout il faut le budget de fonctionnement qui va avec. Mais là on a un magnifique théâtre et aujourd'hui on ne sait pas comment on va le faire fonctionner. On ne sait pas comment on va continuer à le faire fonctionner. On a une enveloppe d'achats de spectacles... Qui est trop faible ?

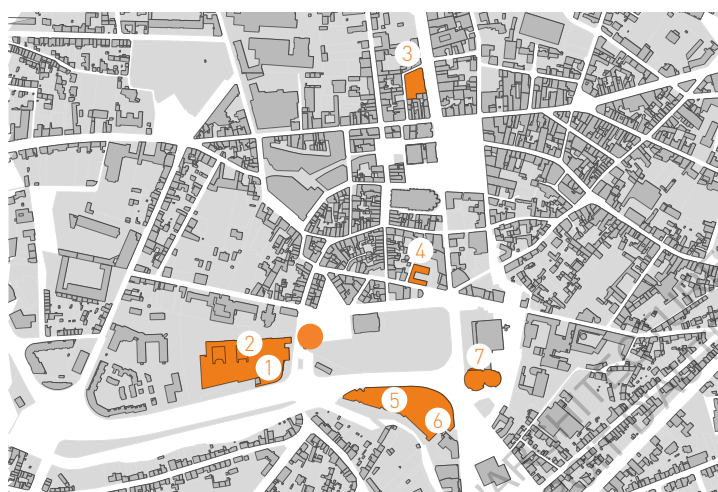
La même qu'on avait du temps où on était à Interlude ou à l'ancien théâtre, pratiquement. Alors là, cherchez l'erreur ! Cherchez l'erreur !”

► Médiathèque Elie Chamard
Photographie personnelle



Impliquée depuis plusieurs années dans le développement d'une agglomération intercommunale, la ville de Cholet a transféré en 2012 sa compétence culture à la CAC. Ainsi, la Direction de la Culture coordonne sept services au total dont quatre concernent la conservation, l'accès aux documents et la médiation ; deux services d'enseignement artistique, de diffusion et de médiation, et enfin un service dédié au spectacle vivant. Aux six relais-lecture et douze bibliothèques rurales s'ajoutent onze équipements culturels gérés par la Direction, tous situés sur Cholet. Il s'agit de l'Ecole d'Arts du Choletais, la Ludothèque, la Médiathèque Elie Chamard, la Bibliothèque

Universitaire, le Musée d'Art et d'Histoire, le Musée du Textile, le Conservatoire du Choletais, l'Auditorium J.-S. Bach, le Théâtre Saint Louis, la Salle de spectacle Interlude, le Théâtre de Verduze ainsi que le Jardin de Verre (en délégation de service public).



◀ Institutions culturelles choletaises dans la ville
D'après cholet.fr

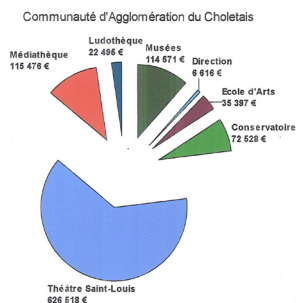
- ① Théâtre St Louis
- ② Conservatoire
- ③ Jardin de Verre
- ④ Ecole d'Arts
- ⑤ Musée d'A&H
- ⑥ Ludothèque
- ⑦ Médiathèque

36

Le budget alloué à la Culture provient à 85% de la CAC, les 15% restants émanant de la ville. Il se répartit selon deux grandes catégories : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Les crédits d'investissement sont dédiés à l'achat, par exemple, d'œuvres dans les musées ou de livres, CD, DVD pour la médiathèque. Les coûts de fonctionnement sont ceux qui permettent de maintenir en ordre de marche les structures, ainsi pour le théâtre Saint-Louis il s'agit, entre autres, d'acheter des spectacles. Sur les trois dernières années, le budget total pour la Direction de la Culture a oscillé entre environ 1 500 000€ et 700 000€, tandis que le sport a

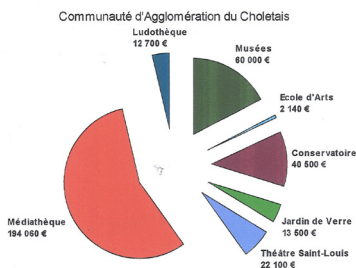
Fonctionnement

Total : 993 601 €



Investissement

Total : 345 000 €



◀ Répartition du budget de la Direction de la Culture en 2014
Source : Direction de la Culture à Cholet

bénéficié de 6 à 7 millions d'euros¹³ chaque année.

En 2014, la Direction de la Culture a consacré la majorité (63,1%) de son budget de fonctionnement au théâtre Saint-Louis et la majorité (56,3%) de son budget d'investissement à la Médiathèque. Les autres équipements bénéficient de 1 à 15% du reste du budget.

La machine culturelle pourrait sembler rodée, seulement derrière ce nouveau symbole qu'est le Théâtre Saint-Louis se cache un manque de moyens qui ne lui permet pas de fonctionner comme il devrait. Lors du transfert de la compétence culturelle au niveau communautaire, la Direction de la Culture n'a pas bénéficié des moyens supplémentaires promis. Les tarifs bas des spectacles profitent à l'ensemble de l'agglomération mais ne permettent pas d'étoffer l'enveloppe financière dédiée à la programmation.

Ainsi le budget de programmation du théâtre choletais de 300 000€ fait pâle figure s'il est, par exemple, comparé à ceux des théâtres de Saumur (400 000€) ou Carquefou (600 000€)¹⁴.

Festivals et fêtes populaires

Depuis quelques décennies, la notion d'événement et de festival a été utilisée, transformée et amplifiée par les villes pour devenir le fer de lance de certaines politiques urbaines et jouir d'un rayonnement supposé salvateur. L'événement dans l'espace urbain a tendance à s'imposer comme vecteur d'une nouvelle manière de pratiquer la ville en plaçant la fête au centre de sa politique d'attractivité économique et sociale.

Cependant, le concept d'événement dans l'espace public n'est pas quelque chose de nouveau au sens où la vie sociale urbaine s'est formée autour de manifestations populaires et culturelles publiques. Dans l'Antiquité romaine, par exemple, les notables et riches figures de chaque ville organisaient des jeux pour le peuple, de même que des foires ou fêtes religieuses qui se sont développées et ont perdurées jusqu'au Moyen-Âge et la Renaissance. À l'ère de la révolution industrielle, les codes évoluent, de grands événements urbains apparaissent. Le but de ces manifestations du début du XIX^{ème}

13. Budget principal de la ville, [consulté le 14 avril 2016], http://www.cholet.fr/chaines/dossier_471_cac++budget+primitif+2016.html, [en ligne]

14. Direction de la Culture, document établi à l'occasion de la réunion des adjoints du 20/11/2015

siècle est de montrer la puissance économique, industrielle, voire militaire et coloniale d'une ville ou d'un pays à travers des expositions. La notion même d'exposition universelle apparaît d'ailleurs en 1851 à Londres. Il s'avère alors que ces événements deviennent "l'occasion pour les villes qui les accueillent de mettre en place des grands projets d'urbanisme et d'infrastructures"¹⁵. L'événement urbain passe dès lors du statut de divertissement et de lien social à celui de vitrine et d'outil de transformation urbaine.

Enfin, durant les dernières décennies du XX^{ème} siècle et dans un contexte de restructuration économique, les villes se saisissent du concept d'événement urbain pour tenter de se démarquer, de manière à renouveler leur image de même que leur attractivité économique et sociale.

Cette réflexion, une équipe d'enseignants chercheurs et de docteurs en géographie¹⁶ l'a eue au sujet de grandes villes, mais aussi de villes plus modestes comme Aurillac et son festival d'arts de rue, Angoulême et son festival de bande dessinée ou encore Saint-Malo avec son festival des Étonnants Voyageurs. Pour ces villes l'organisation d'un festival leur a permis de se forger une identité nouvelle.

Qu'en est-il de Cholet ? Plusieurs festivals et événements populaires y ont lieu, pourtant aucun ne semble avoir d'influence sur la ville en dehors du temps qui lui est imparti. Certains festivals ont même fait les frais du manque de moyens financiers évoqué précédemment. Faisons un tour d'horizon de ces événements qui participent du dynamisme choletais.

MUSIQUE

Les Z'allumés

Paul Dubois : "Le positionnement de l'action est très clair, c'est deux ou trois jours d'animation pour ados et jeunes adultes, donc là on se positionne en cœur de cible, sur les 15-20 ans, en centre ville, avec des animations extraordinaires et innovantes."

Initié en 2003, ce festival, dont le nom n'est pas sans rappeler

15. Philippe Chaudoir, « La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif », *Géocarrefour*, n°82/3 2007, mis en ligne le 26 mars 2008, [consulté le 13 novembre 2014], <http://geocarrefour.revues.org/2301> [en ligne]

16. C.Barthon, V.Frappart, I.Garat, M.Gravari-Barbas, V.Veschambre, *Villes et festivals*, rapport pour le ministère de la culture, Avril 2002



▲ Tract des Z'allumés 2016

Source : cholet.fr

* Le festival de Poupet est un événement rural de musique pendant le mois de juillet. Il se tient en Vendée et voit se produire de nombreux artistes chaque année

ler les nuits nantaises des Allumées qui ont sorti la “Belle endormie” de sa torpeur à la fin des années 90, est organisé par le service événementiel de la ville que dirige Paul Du Bois. Pour satisfaire le public visé, un concert gratuit ponctue chaque édition. Ce concert est organisé par la radio Alouette, implantée dans le grand ouest, et offre à Cholet la possibilité de produire des têtes d’affiches à moindre coût. La ville n’a cependant pas son mot à dire sur les artistes invités, ce qui n’est pas sans faire réagir Thierry Bidet : *“La volonté musicales actuelles à Cholet c’est... Bah c’est faire les Z’allumés, du bling-bling, comme à Poupet* et puis basta quoi.”*

Les Z’éclectiques

Depuis une quinzaine d’années, Thierry Bidet organise avec son collectif des Z’éclectiques, basé à Chemillé, un festival de musiques actuelles dont la forme évolue année après année. Dernièrement, trois “collections” musicales ont ponctué l’année sur le territoire élargi du choletais. La collection automne, qui est la plus importante, fait se produire des artistes dans la grande salle du Foirail à Chemillé, de même qu’au Théâtre Saint-Louis et au Bar’ouf, bar à taille humaine qui organise de nombreux concerts et spectacles à Cholet. Pour les collections hiver et printemps, le schéma est le même mais dans des dimensions moindres. Selon Olivier Blouin, *“c’est la locomotive musique à 30 bornes à la ronde !”*

39



▲ Affiche des Z’éclectiques collection automne 2015
Source : leboost.com



▲ Affiche d’Été Cigale 2014
Source : foxoo.com

Été Cigale

Ce festival gratuit de musiques actuelles, supprimé en 2015 après 23 ans d’existence, était organisé par la Direction de la Culture de la ville de Cholet. Michel Gabaret, qui portait le projet ces dernières années, revient sur ce festival, en le comparant aux Z’allumés : *“autour d’Été Cigale il y avait tout un travail d’accompagnement des talents émergents, d’encadrement des groupes sur la nécessité de travailler, [...] donc il y avait tout un travail qui était conduit en lien avec le département musiques actuelles du conservatoire. Et ces jeunes qui profitaient de ça c’était extraordinaire et ensuite cette possibilité de se produire sur scène, devant des milliers de personnes, en première partie d’une grande tête d’affiche, c’était très bien, on était vraiment dans une logique d’action culturelle. Voilà, ça effectivement on ne peut pas du tout comparer avec une vedette quelle qu’elle soit, qui est payée par une radio et qui vient satisfaire X milliers de fans, ça n’a rien à voir.”*

THÉÂTRE

Les Arlequins

J'ai rapidement remarqué que si Michel Gabaret chérissait Été Cigale, Roger Massé affectionne particulièrement le festival des Arlequins, encore en place aujourd'hui. Ce festival de théâtre amateur a fêté ses 30 ans cette année, dans le théâtre Saint-Louis. Avant le déménagement du théâtre, le festival habillait la place Travot de chapiteaux le temps d'une semaine. Désormais c'est entre les murs du nouveau théâtre que les amateurs se retrouvent, sans plus croiser le quidam choletais. Les avis sur le festival sont mitigés : quand Roger Massé est "ravi" de voir 350 personnes assister à chaque représentation, il me confie : *"Après je ne vous cacherais pas que je serai ravi que ce soit mieux connu. Je serais ravi qu'au moment des Arlequins les gens viennent de partout pour participer au festival des Arlequins."* ; tandis qu'aux yeux d'Olivier Blouin, le repli du festival dans le théâtre n'insuffle pas l'énergie nécessaire à l'événement : *"les Arlequins, malgré leur valeur propre dans le théâtre amateur, ne sont plus depuis longtemps un rayonnement, c'est pas la fête tu vois ?"*



▲ Affiche du festival des Arlequins 2016
Source : cholet.fr

40

Premier Round

Dernier arrivé dans le paysage choletais, Premier Round n'aura connu que deux saisons avant de disparaître en 2015 avec Été Cigale. L'événement a été mis en place lors de l'inauguration du théâtre Saint-Louis pour célébrer la nouvelle saison artistique dans l'espace public et l'ensemble des salles de spectacle de la ville. Olivier Blouin, professionnel du spectacle de rue, m'a déclaré sa pensée ainsi : *"Premier Round comme événement qui déborde un peu des murs, ça m'ennuie que ça ait disparu. Parce que je trouve que c'était une occasion de mettre tout le monde dehors et surtout ceux qui ne vont pas au théâtre d'habitude, tu vois ? Ce qui ne vient pas de la faute de l'éducation populaire, c'est simplement qu'il faut être réaliste, à notre époque tout le monde ne va pas voir du théâtre, tout le monde ne vient pas voir des spectacles de rue quand bien même ils sont gratuits. Donc plus tu multiplies les temps de rencontre, plus le spectacle est à tout le monde, ce qui est quand même le but."*



▲ Page de garde de Cholet mag, septembre 2013
Source : cholet.fr

FÊTES POPULAIRES ET TRADITIONNELLES

Marché de Noël

Le marché de Noël est un événement inévitable pour bon



▲ Concert de piano ambulant lors du marché de Noël

Source : ouest-france.fr

nombre de villes et communes françaises. À Cholet, c'est Aveline Benoits, responsable du service Actions de Quartiers, Commerce et Artisanat qui l'organise. Pour faire évoluer l'événement au-delà d'un simple marché, la ville fait appel au collectif Jamais Trop d'Art !, dont fait partie Olivier Blouin, pour mettre au point des spectacles de rue et un spectacle nocturne pendant le mois de décembre. Pour Aveline Benoits, ces spectacles mis en place depuis 4 ans sont un succès : *"C'est vrai qu'on essaye de dégager cette image-là au moment de Noël, un peu féérique, [...] pour les spectacles je prends une personne qui s'occupe de la programmation. Quelqu'un qui est dans le milieu du spectacle de la compagnie Jamais trop d'Art ! et qui finalement va dans beaucoup de festivals l'été et m'a dit « tu sais, on est copiés » on a vu par exemple les nocturnes qu'on faisait là, nos spectacles, on a vu que la Roche-sur-Yon les faisait l'année d'après. Du coup on a été un peu copié par d'autres villes sur nos programmations."*

Carnaval



▲ Affiche du carnaval de Cholet 2016

Source : cffs-cholet.fr

S'il y a un événement qui fait la fierté de Cholet et qui est attendu chaque année, c'est le carnaval. Cette fête rayonne et attire des personnes des communes autour de Cholet qui viennent voir les chars défilier dans les rues de la ville. Les superlatifs qu'emploie Roger Massé pour m'en parler démontrent l'orgueil choletais à propos du carnaval : *"on a par exemple un festival qui est l'un des plus grands festivals de France et qui est le plus grand festival de France pour sa partie nuit, c'est notre carnaval. Il est totalement gratuit, dans la plupart des villes c'est payant, quand c'est un carnaval de cette qualité-là."*

41

Les animations de la place Travot

La place Travot est véritablement identifiée comme étant le centre ville par tous les Choletais et visiteurs. De part le grand espace plan et dégagé qu'elle propose, les animations municipales prennent systématiquement place à cet endroit. Aveline Benoits et Paul Dubois m'expliquaient que des mois d'avril à septembre, il y a une animation chaque week-end à Cholet, qui s'installe donc sur la place Travot.

Rôles de la culture à Cholet

La politique culturelle d'une ville participe à la détermination de son identité et à la création d'une culture commune aux habitants. Si l'accès aux activités culturelles est possible pour tous, cela participe également de la cohésion sociale urbaine.

Les orientations prises en matière de politique culturelle par les élus sont cependant multiples et la définition même de la culture est un débat en soi.

C'est ce que l'on peut observer sur la ville de Cholet où les deux acteurs culturels décisionnaires les plus importants, Roger Massé et Michel Gabaret, ont des ambitions, non pas opposées mais différentes, pour le fait culturel.

Roger Massé :

“Pour moi, la politique culturelle, et je réponds enfin à votre première question, elle est associée à la formation. Je me cultive en me formant. En me formant et en me cultivant, je me grandis. Si vous avez les trois, vous êtes dans l'activité culturelle. Si vous venez vous détendre, vous distraire, ou chanter, pour ne pas dire autre chose, avec quelques milliers de personnes, vous êtes dans la participation de joie, de festivité, c'est bien, c'est bien il faut qu'il y en ait mais c'est pas culturel. Je me méfie de tout ça. Je dirais que je n'aime pas le fusionnel non plus, parce que le fusionnel c'est le contraire de la réflexion, c'est le contraire de l'acquisition d'une capacité de goût, de distinction, de critique, de formation de soi-même, voilà. Or le fusionnel, il y en a beaucoup, et de plus en plus.”

Michel Gabaret

“La culture n'est pas le savoir, [...] c'est être ouvert à, en position d'être surpris. D'être surpris, d'être dérangé, d'être interpellé, d'être en questionnement, de... il n'y a pas de certitudes, il y a simplement des émotions, des vibrations... Alors évidemment il y a des arts qui se prêtent plus facilement à ça spontanément, on évoquait la folle journée parce qu'on sort de la folle journée ici en région, mais ça parle directement, et la musique parle directement à l'âme. Plus facilement que de l'abstraction géométrique [...] qui demande à avoir un discours intellectuel tout autour.”

Comment s'organise alors la prise de décisions en interne du côté de la Culture ? L'éducation qui tient tant à coeur à l'élue et ancien enseignant semble mise en pratique grâce au développement de la médiation par Michel Gabaret. Grâce à un nouveau pôle médiation, il détourne l'envie stricte et radicale de connaissance et d'éducation culturelles de Roger Massé. En effet, Michel Gabaret estime que cela, *“crée des phénomènes de blocage, de peur, les gens se disent « ben c'est pas pour moi »”* tandis qu'à ses yeux *“la médiation est fondamen-*

tale.” Elle fait d’ailleurs partie de l’une des cinq promesses de campagne défendues aux dernières élections municipales (2014).

Les 5 promesses de campagne pour la Culture :

- . Médiation et attention portée aux publics éloignés
- . Installation de structures partenaires dans locaux adaptés
- . Spectacles diversifiés et tarifs bas
- . Galerie du Jeu et du Jouet
- . Maisons de tisserands de Livet

Source : Direction de la Culture, document établi à l’occasion de la réunion des adjoints du 20/11/2015

Ces promesses de campagne permettent de mieux saisir les enjeux de la politique culturelle choletaise. Par ailleurs, l’accent a été mis dans un premier temps sur la médiation ainsi que sur la mise en place de tarifs bas pour les spectacles, mais le manque de moyens financiers se fait désormais sentir. Michel Gabaret m’a effectivement fait part de l’incapacité de la municipalité à tenir les deux dernières promesses. Lors de la réunion des adjoints pendant laquelle Michel Gabaret a fait un point sur l’avancement des promesses de campagne, il a également rappelé les objectifs du mandat.

43

Les grands objectifs du mandat pour la Culture (2014-2020) :

- . Maintenir une formation artistique de qualité qui permette à tous de grandir harmonieusement
- . Favoriser le dynamisme associatif en soutenant des projets croisés d’intérêt général
- . Offrir des spectacles professionnels de qualité avec des moyens contenus

Source : Direction de la Culture, document établi à l’occasion de la réunion des adjoints du 20/11/2015

On retrouve la volonté de former les Choletais aux différents arts où le mot “grandir” fait plutôt écho aux enfants du territoire. Le dynamisme associatif est esquissé tandis que la notion de moyens contenus est désormais lâchée, donnant la nette impression qu’après la construction du théâtre Saint-Louis en 2012, ce nouveau mandat s’est installé sous le signe de l’austérité. Enfin, lors de cette réunion des adjoints, les objectifs déjà atteints ont aussi été mis en lumière.

Les objectifs de la délégation pour l'année 2015 :

- . Installation du Théâtre Régional des Pays de la Loire à Interlude : 591 000 €
- . 1 seule exposition par an dans chaque Musée : 40 000 €
- . Installation de la société des Sciences, Lettres et Arts à la Goubaudière 145 000 € et à l'Asile Leboeuf 67 000 €
- . Spectacles diversifiés au Théâtre Saint-Louis 300 000 €
- . Suppression de l'Été Cigale : économie de 100 000 €

Source : Direction de la Culture, document établi à l'occasion de la réunion des adjoints du 20/11/2015

Il apparaît donc que la suppression d'Été Cigale, regrettée par Michel Gabaret, ait seulement permis de réaliser une économie de 100 000 €. Quand le domaine sportif bénéficie de 10 fois plus de budget que la Direction de la Culture chaque année (voir page 78), on peut s'interroger sur la légitimité de la municipalité à supprimer l'événement.

La politique culturelle de Cholet semble donc être tiraillée entre l'envie de susciter des vocations de formations culturelles et celle d'emmener le public à la découverte de ses émotions. Les moyens alloués à la Culture limitent également la cohabitation de différents axes culturels et obligent la ville à se positionner clairement sur ses objectifs. Enfin, la volonté de rendre l'art accessible à tous forme le socle commun de cette politique, tant par l'organisation d'événements particuliers que par la mise en place de prix attractifs.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

C. LA RÉUSSITE DISCRÈTE

C'est à propos du milieu économique que Michel Gabaret m'a confié qu'à Cholet *"la réussite est discrète"*. Est-ce une particularité choletaise que de cacher ses atouts ? Lorsque l'on s'intéresse à la vie culturelle de la ville, de nombreux acteurs évoquent un dynamisme que je n'avais jusqu'alors pas soupçonné. La municipalité encourage les nombreuses associations, qui sont gage de vitalité pour la ville. Elle en subventionne une partie, et signe avec certaines des conventions pour maintenir une offre culturelle de qualité à Cholet.

Associations

Il y a sur Cholet plus d'une centaine d'associations à caractère culturel. La ville en subventionne une trentaine, selon des critères chers à Roger Massé puisque ce sont des associations dont l'activité correspond à une formation et à une offre culturelle. La proportion d'associations par rapport au nombre d'habitants semble être particulièrement élevée aux yeux de toutes les personnes que j'ai pu rencontrer. Le paysage culturel choletais est donc marqué par la vie associative, de manière évidente pour les personnes qui y vivent, mais nettement moins pour les personnes extérieures comme moi qui cherchent à saisir l'identité de la ville.

47

Paul Dubois :

"On ne se rend pas compte de la richesse de tout ce qu'il y a sur le territoire. Je discute assez souvent avec des collègues qui sont sur des collectivités qui peuvent être même plus grandes, ils ont du mal à me croire. Si on reprend le sport, 70 disciplines sportives différentes à Cholet. 115 associations culturelles. On ne le retrouve pas partout ça. Alors quand on est dedans, baigné dedans, par la force des choses on n'a pas le recul.

Oui ça devient normal quoi.

Oui, oui. Mais c'est une richesse au niveau associatif, mais c'est... énorme ! C'est énorme !"

Roger Massé :

"Il faut aussi rendre à César ce qui est à César, ce dynamisme culturel choletais il est dû en grande partie à des associations, à des liens très forts avec l'éducation nationale, et au fait que la taille de la ville rend possible cette participation ensemble au même projet culturel"

Michel Gabaret :

“C’est vrai que tous ces services, toute la vie associative, parce qu’elle est très, très riche sur Cholet, tout ça fait qu’il y a un véritable bouillonnement, que je connaissais quand j’étais à la direction de la communication, mais je ne l’imaginai pas aussi présent que ça, c’est vraiment en descendant dans les soutes du bateau que je m’en suis rendu compte. Il y a un véritable bouillonnement très, très, très important, qui manque de lisibilité.”

Les associations démontrent effectivement un dynamisme local puisqu’elles sont ancrées sur le territoire et, pour partie d’entre elles, tentent de répondre à ses problématiques en agissant plus directement que les collectivités. Grâce au soutien financier qu’elle apporte à ses associations, la ville de Cholet renforce sa politique publique en prenant appui sur des initiatives citoyennes bénévoles et spontanées.

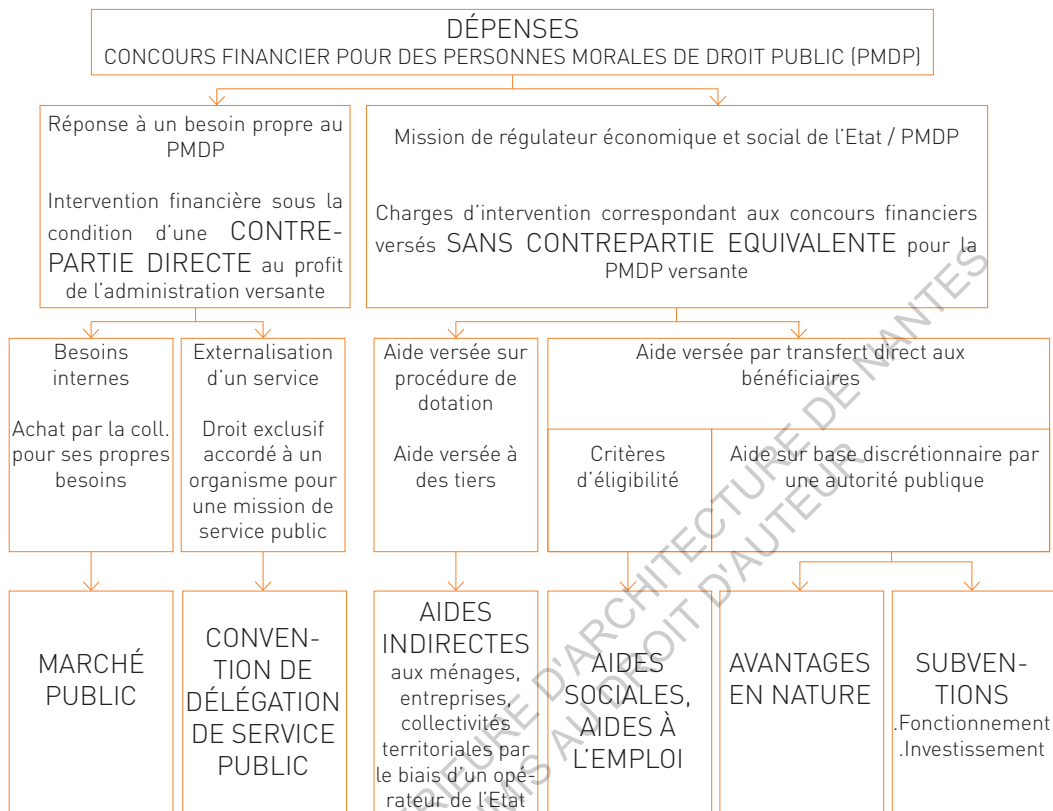
Le *Guide d’usage de la subvention 2016*¹⁷, établi par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, explique les “bonnes raisons pratiques” de subventionner des associations. La principale raison réside dans le fait que la collectivité peut choisir de subventionner une action particulière d’une association, laquelle devra lui rendre des comptes. On peut aussi lire que la subvention permet d’avoir un “*contrôle plus étendu de l’action*” par rapport à un marché public. Lorsqu’une collectivité subventionne une association, les deux parties ont un intérêt à collaborer pour, d’une part légitimer la politique publique de la ville au plus près de ses habitants, et d’autre part permettre aux associations de se développer sans que ses adhérents n’aient besoin de payer des sommes trop importantes.

Conventions

Il existe plusieurs manières pour une collectivité de financer et de travailler avec des associations existantes. Entre les marchés publics, les conventions, les différentes aides et les subventions, un “*mode d’emploi*”¹⁸ a été édité en 2007 par le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports de l’époque pour s’y retrouver.

17. *Guide d’usage de la subvention 2016*, 32p., [consulté le 18 avril 2016], http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_Subvention.pdf, [en ligne]

18. *La subvention publique, le marché public et la délégation de service public Mode d’emploi*, 38p., [consulté le 18 avril 2016], http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_subvention_delegation_marche_public.pdf, [en ligne]



▲ Schéma des différents partenariats qui existent entre les municipalités et les associations
D'après *associations.gouv.fr*

À Cholet, on m'a parlé de quatre structures avec lesquelles des conventions sont en cours. L'Association de Développement Artistique du Jardin de Verre (ADAJ) bénéficie de la convention la plus importante avec la ville. Le Jardin de Verre est une salle de spectacle axée sur la rencontre de tous les publics, la création contemporaine, le spectacle vivant et les musiques actuelles. La structure est indépendante dans le cadre de la convention, cependant 95% de son budget provient de la municipalité.

Trois associations culturelles sont également sous convention avec la collectivité : le collectif de spectacles de rue Jamais Trop d'Art !, le Théâtre de l'Equinoxe qui crée des spectacles notamment musicaux pour adultes et enfants, et la compagnie de théâtre et de formation Côté Cour. Le financement attribué par la ville à ces trois associations représente une part de leur budget global moins importante que pour l'ADAJ. Pour le collectif Jamais Trop d'Art ! par exemple, Olivier Blouin m'a expliqué que 30% du budget provient de la ville, ce qui leur

permet de payer les répétitions tandis que le reste est issu de la vente de leurs spectacles. Selon lui, cette convention est un outil pour que la ville et le collectif se mettent d'accord sur une période de trois ans sur la rémunération et le rôle de chacun dans la politique culturelle publique.

Olivier Blouin :

“Pour que ce soit le plus chouette possible, il y a trois ans, on a décidé de signer une convention avec la ville, ce que nous, Jamais Trop d'Art, on préconise à beaucoup d'autres compagnies qui nous questionnent sur nos rapports particuliers ici. La convention en fait dit que la ville, dans le cadre de sa politique culturelle, a une partie qu'elle souhaite faire mais dont elle n'a pas la connaissance et la maîtrise, c'est le spectacle dans l'espace public. Ça c'est notre point de départ de la convention. Et donc pour faire ça, elle souhaite s'appuyer sur un savoir faire local existant, qui est celui de Jamais Trop d'Art ! et nous on a dit « ok d'accord, mais on va quand même bien border ça sur ce qui concerne notre travail premier qui est de créer des spectacles, et non pas sur les événements à la commande ». Notamment d'un point de vue des sous, c'est beaucoup plus rationnel qu'à la commande. [...] On a dit « on ne va pas mettre tous nos œufs dans le même panier et on ne va pas vous demander de mettre tous vos œufs dans le même panier, on va définir le cadre de ce qui nous concerne », et ce qui nous concerne nous avec la ville c'est qu'on est une compagnie qui crée des spectacles, et une compagnie qui crée régulièrement des spectacles. Nous on s'engage en contrepartie de cet accompagnement de la ville tant financier que réglementaire, à jouer les avant-premières ici, et à jouer le plus souvent possible dehors.

On va dire qu'on a tout simplement donné des règles à quelque chose qui était déjà notre pratique. Par contre ce que ça a permis c'est que là où on avait des échanges des fois un peu verts, au niveau du fric, on a fixé pour trois ans la somme. [...] En fait on a revendiqué ça pendant longtemps, ça avait du mal à se mettre en route, mais par contre ça a eu une vertu et des conséquences immédiates, c'est que [...] tout à coup tu as une légitimité chez toi, et donc vu de Nantes pour la Région ou vu de Paris via Nantes pour la DRAC ça veut dire que tu as un ancrage et concrètement ça fait que l'aide au projet est plus facile à obtenir.”

Le triptyque gagnant

De l'avis de Roger Massé, il semblerait qu'une recette miracle de la réussite culturelle ait été mise au point à Cholet, et qu'elle réside dans l'association du public (mairie), aux associations et au domaine privé.

Roger Massé :

"Mais il faut voir le dynamisme qu'il y a ici. Mais là encore c'est encore un très bon exemple, c'est du secteur privé, puisque Cinémovida c'est une société privée, mais il y a en son sein une association qui s'appelle Adaptation, et qui est très très dynamique et à chaque fois qu'il y a une manifestation organisée par Cinémovida, la communauté d'agglomération est toujours présente. Donc on retrouve le triptyque. A chaque fois qu'il se passe quelque chose dans le domaine culturel vous retrouvez les associations, la collectivité et le domaine privé. C'est ça le secret de notre réussite et je crois qu'on peut avoir plaisir maintenant à participer aux activités culturelles choletaises, et elles sont nombreuses."

Le recours à diverses sources de financement devient aujourd'hui nécessaire. Pour Paul Dubois, dans le service événementiel et notamment pour l'organisation du festival des Z'allumés, il faut savoir ouvrir la porte à tous types de partenariats pour mener à bien un projet. Dans le cadre des Z'allumés, ce qui fait la publicité de l'événement et fédère beaucoup de monde sur un seul moment c'est le concert, seulement le but de l'action est de proposer des animations pour les jeunes sur un week end. Ainsi, la ville s'appuie sur les associations du territoire pour mettre en place des animations, tandis qu'elle s'associe avec la radio Alouette pour réaliser le concert gratuit.

Paul Dubois :

"C'est très intéressant quand on rencontre des partenaires privés pour dire « ben voilà on veut arriver à ça, comment est ce que vous vous pouvez rentrer dans ce projet ? comment est ce qu'on avance ? » C'est vachement riche. Ça bouscule dans le bon sens du terme nos pratiques."

Et ça c'est depuis combien de temps environ ?

C'est évolutif. Là maintenant ça devient quelque part incontournable. Et je trouve ça très, très riche, et tout le monde a à y gagner."

Il est vrai que le secteur privé peut être sollicité dans le cadre d'événements culturels, à la manière du mécénat. C'est le cas notamment dans les pays anglo-saxons comme la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis, où le domaine culturel est entièrement financé par des mécènes privés et non par l'Etat. Cependant, l'aspect pervers de ce fonctionnement se révèle dans la concentration des activités culturelles dans les grandes villes, là où la population se retrouve en plus grand nombre, afin d'être le plus rentable possible. Le financement public permet ainsi d'équilibrer l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire.

Le mécénat :

Le mécénat est une pratique très ancienne, pratiquée dès le monde antique, et qui est aujourd'hui le mode de financement principal de la culture dans les pays anglo-saxons, notamment aux Etats-Unis. L'idée consiste à présenter le soutien aux arts comme un devoir des citoyens les plus riches, par lequel ils redistribuent leur richesse à la communauté, et qui leur permet d'acquérir un peu du prestige dont jouissent les artistes. Le mécénat est donc encouragé socialement, mais l'Etat y ajoute un encouragement financier : les dons aux organismes d'aide à la culture sont généralement exonérés d'impôts [...]

Le mécénat est souvent critiqué : on ne contrôle en effet alors ni le montant ni l'utilisation des fonds alloués. On craint de voir ainsi encourager un art conservateur et favorable aux puissants, ou un art de faible qualité. De fait, d'après une étude de Paul di Maggio (1986), la nécessité de justifier la dépense conduit à privilégier des opérations à forte visibilité et des programmes peu risqués. Les mécènes seraient indifférents au mérite artistique de ceux qu'ils soutiennent.

Mais on peut tenir aussi le raisonnement inverse : le mécénat, surtout le mécénat privé, permet mieux que la bureaucratie d'Etat de découvrir et soutenir efficacement les artistes les plus doués. Les subventions publiques tendent au contraire à parvenir à des artistes déjà reconnus et installés, et entraîneraient ainsi un certain académisme.

*Source : Cours de l'ENS, la politique culturelle, [consulté le 16/05/2016]
<https://www.eleves.ens.fr/pollens/seminaire/seances/culture/polit-cult.htm>
[en ligne]*

En France, le mécénat par des entreprises se pratique davantage dans le domaine sportif que culturel puisqu'elles peuvent

jouir de davantage de visibilité. On ne s'étonnera donc pas qu'à Cholet le basket l'emporte une fois de plus. En revanche, des partenariats avec le domaine privé qui sont d'ordre matériel et non financier sont plus souvent mis en place dans le domaine culturel

Olivier Blouin :

"Est-ce qu'il y a parfois des partenariats avec des entreprises privées dans le domaine culturel pour le montage d'un spectacle ou pour la mise en place d'un événement ?

Ce sont des périodes où ça ne se pratique pas tant que ça, là en ce moment.

Et ça s'est pratiqué ?

Ca a pu... Ici quand même il y a la pompe absorbante pour le mécénat c'est Cholet Basket. Bah oui tu vois parce qu'ils ont la représentation nationale, le club entreprise, enfin tu vois c'est des trucs que tu décrètes pas quoi, ça met du temps à se mettre en place. Donc bon, écoute... Après moi je n'ai pas d'opposition à ça, mais je pense que rares seront les compagnies en tout cas qui vont réussir à mettre en place des partenariats réels avec des entreprises parce que je n'ai jamais vu ça. Tu peux faire un partenariat de compétences, si t'as vraiment...

Et ça consiste en quoi ?

C'est à dire que l'entreprise elle bénéficie d'une exonération d'imposition parce qu'elle donne non pas de l'argent comme un mécénat classique mais elle donne de ses compétences."

Enfin, l'application du triptyque gagnant de Roger Massé semble être possible seulement lorsque la municipalité est à l'origine d'un projet ou que ce dernier entre parfaitement dans les clous de la politique locale et offre ainsi un large espace de visibilité aux entreprises partenaires.

Thierry Bidet :

"Le problème du mécénat-partenariat pour nous, avec notre dynamique où il n'y a pas de musique trop mainstream, radio [commerciale] c'est que c'est compliqué de parler à un chef d'entreprise qui a ce prisme-là [financier]. À part si vraiment il est pointu en musique et que là bon on va trouver un atome crochu et c'est plutôt rare.

On trouve plutôt des mécènes qui sont locaux, qui vont soutenir une asso locale... mais ça ne va pas au delà. Et puis on est pas assez connus et reconnus nationalement pour intéresser un partenaire plus important au niveau national.

Qui sont les partenaires qui peuvent être intéressés au niveau national ?

Après ce sont des grosses marques tu vois c'est Coca, c'est Heinekein c'est tout ce que tu veux mais alors nous en plus on a développé plutôt une éthique de développement durable donc on s'est associé avec des brasseurs locaux donc bon c'est pas Heinekein qui peut nous filer de la thune enfin bon... C'est des choix après ça s'assume."

Donc si l'on prend l'exemple du festival des Z'éclectiques, le collectif peine à lever des fonds du côté de la municipalité choletaise et tient une ligne de conduite particulière qui n'attire pas les grosses entreprises susceptibles d'établir un partenariat. La recette miracle ne serait donc valable que pour un temps donné et serait même en régression. En effet, la participation des banques et des entreprises au financement de festivals de manière générale a diminué ces 5 dernières années¹⁹.

Les nombreuses associations présentes sur le territoire choletais permettent ainsi à la mairie d'appuyer sa politique culturelle grâce à ses choix de subventions et conventions. Cependant, l'organisation d'un événement nécessite maintenant de multiplier les sources de financement. Tout comme les associations, la municipalité se doit désormais de rechercher des mécénats et partenariats privés pour mettre en place certaines actions culturelles.

19. Yohav Oremiatzki, Comment les festivals cherchent la parade à la crise, Téléràma, 8 juin 2015, [consulté le 16/05/2016] <http://www.telerama.fr/festivals-ete/2015/comment-les-festivals-cherchent-la-parade-a-la-crise,127445.php> [en ligne]

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BILAN

Partir à la (re)découverte de la ville de Cholet en gardant comme angle d'attaque la thématique de la culture m'a permis d'entrevoir la difficulté d'établir une politique municipale et territoriale cohérente. Les villes dites moyennes, qui comptent entre 20 000 et 200 000 habitants, forment une catégorie hétéroclite. Leur étude individuelle est relativement simple du fait de leur échelle modeste, mais leurs moyens, modestes également, les obligent à cibler un ou quelques domaines à développer pour se différencier les unes des autres.

Ainsi, ce qui m'a marqué lors de ce travail est l'écart notable entre les financements alloués à la Culture et au Sport. De plus, l'économie de 100 000€ réalisée par la suppression du festival Eté Cigale, présent depuis 23 ans sur le territoire, me semble anecdotique au regard des 25 millions d'euros nécessaires à la construction du théâtre Saint-Louis.

Alors, entreprenante Cholet ? L'implication en nombre des habitants dans les associations culturelles prouve un réel dynamisme sur le territoire qui peut être difficile à percevoir de l'extérieur. L'entretien économique de l'activité culturelle par la municipalité semble pourtant relégué au second plan, après le domaine sportif. Le milieu culturel est donc le premier à souffrir de potentielles restrictions budgétaires et se renouvelle lentement.



◀ Oeuvre de Jean-Luc Courcoult pour la biennale Estuaire
Source : arteplan.org

II. POLITIQUES CULTURELLES : ORIENTATIONS & PERSPECTIVES

59

Cette étude nous amène désormais à dépasser le cadre factuel de la culture choletaise de même que le cas particulier de la ville de Cholet. En confrontant les six interviews entre elles et avec des écrits plus théoriques sur la question des politiques culturelles aujourd'hui, cette partie sera plus prospective quant aux différentes pistes qui s'ouvrent à la Culture et à ses acteurs.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

A. VERS UN ÉTIOLEMENT CULTUREL ?

Depuis plusieurs années, certaines réformes, de même que la crise économique qui a touché l'Europe en 2008 affaiblissent le domaine culturel en France. Entre la Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP), la suppression de festivals de musique, d'arts du spectacle, d'arts visuels (etc) ou la baisse des dotations, le faste culturel des années 80 n'est plus qu'un lointain souvenir. Des choix, souvent plus politiques que culturels, sont aujourd'hui à faire, notamment à Cholet où la municipalité a toujours voulu offrir de nombreux événements gratuits à sa population.

Politique du tout gratuit

À Cholet, l'une des volontés politiques affirmée par l'ensemble des personnes interrogées est celle de la gratuité, pour tout ce qui émane de la ville et prend forme dans l'espace public.

Michel Gabaret :

"C'est très choletais [...] C'est un choix politique, c'est un choix culturel au sens identitaire du terme... Oui parce qu'on pourrait l'imaginer comme étant de la démagogie. Je pense qu'il est profondément culturel, Cholet est une ville ouvrière, [...] dans les mentalités aussi, c'est très ouvrier. Et donc il y a eu cette volonté longtemps soutenue par les élus du gratuit."

Ce phénomène ne concerne pas uniquement le domaine culturel mais se généralise sur la ville de Cholet au stationnement, aux animations sur la place Travot, comme les mercredis gonflés ou aux événements traditionnels, comme le marché de Noël. Derrière cela, on retrouve une volonté politique de rendre accessible à tous les animations qui prennent corps dans l'espace public. Au-delà de l'ouverture populaire, Aveline Benoits, qui travaille au service Actions de Quartiers, Commerce et Artisanat de la ville, m'explique que c'est pour être attractive que Cholet met en place des services gratuits.

Aveline Benoits :

"On a un marché de Noël qui est beaucoup moins important qu'Angers et Nantes, eux ils ont 100 chalets, nous on est à maximum 25 chalets. Donc nous, pour ne pas perdre les choletais qui partent à Angers et à Nantes, on fait la gratuité des manèges, qui je pense nous amène quand même énormément de monde. On a investi dans la maison du père Noël qui est assez grosse et où voilà on rencontre un grand succès."

Et donc on a mis cette année la gratuité des parkings entre midi et deux. Et le dimanche bon comme d'habitude ils sont gratuits. Et puis on met en place aussi tout un programme de spectacles qui maintenant font venir vraiment des gens de loin pour voir les spectacles dont une nocturne."

"On a la partie animation pour attirer les chalands et on a aussi l'histoire du parking, c'est à dire que la municipalité a voulu s'occuper exclusivement des parkings [...] Les Arcades Rougé par exemple à l'origine ça aurait pu être géré par une société privée, ça n'a pas été le souhait du maire parce que les tarifs auraient été plus chers [...] On a mis en place la première demie heure gratuite sur les parkings en enclos, plus dans Cholet mag tous les mois y a une heure de stationnement donc les personnes peuvent échanger dans les magasins avec un ticket. Et la mairie vend aux commerçants adhérents à Cholet vitrine, qui est l'association des commerçants, des tickets de parking à [...] trente centimes le ticket, qu'ils peuvent offrir à leurs clients. Donc les clients peuvent cumuler les parkings, c'est à dire qu'ils peuvent cumuler jusqu'à trois tickets plus la demie heure gratuite. C'est à dire qu'ils peuvent se stationner trois heures et demie gratuitement, par jour, dans le centre ville."

62

Bien que la volonté de rendre les citoyens égaux quant à l'accessibilité aux animations soit louable, on peut se poser la question de la valeur que peuvent avoir des événements culturels gratuits. Vient-on à un concert gratuit pour les artistes qui se représentent ou pour partager un moment festif quel qu'il soit ? Même si Roger Massé ne considère pas les festivals, par exemple Eté Cigale, Premier Round ou le concert des Z allumés, comme des actions culturelles, la notion de démarche culturelle qui lui tient tant à coeur peut aussi perdre de son sens si les événements sont gratuits. Michel Gabaret en est conscient et me met aussi en garde à ce sujet.

Michel Gabaret :

"Il y a eu cette volonté longtemps soutenue par les élus du gratuit. Tout gratuit, gratuité etc. Donc ce qui permet de donner un côté populaire qui peut être parfois populaire au mauvais sens du terme et parfois au bon sens du terme. L'ouverture à tous oui, qui est un choix. En même temps, il faut faire attention à la gratuité, elle est dévalorisante la gratuité. Quelque chose qui ne coûte rien c'est quelque chose qui ne vaut rien."

L'obligation de choisir

La mise en place d'événements gratuits dans la ville a bien évidemment un coût, qui devient de plus en plus difficile à absorber par la municipalité. Le gouvernement a en effet entrepris de diminuer les dotations aux collectivités territoriales, dans le but de réformer le service public et faire disparaître, à terme, ses dépenses jugées inutiles. Cette baisse des dotations aux collectivités a néanmoins pour objectif de réaliser une économie de 11 milliards d'euros de 2015 à 2017²⁰. Des coupes budgétaires radicales sont alors faites à chacun des niveaux locaux : conseils régionaux, conseils départementaux et municipalités. De nombreux secteurs, à commencer par celui de la Culture, sont touchés par cette baisse qui engendre une diminution des subventions aux associations et structures publiques et privées. Michel Gabaret et Roger Massé s'accordent d'ailleurs à déplorer ce systématisme à affaiblir les politiques culturelles quand il s'agit de réaliser des économies.

Michel Gabaret :

"On a vécu des années à une époque d'abondance. C'était très bien. Mais maintenant on arrive à une époque où les moyens sont en train de se réduire terriblement et il faudrait que ça soit l'occasion pour les élus de mener une véritable réflexion de fond sur le sens de leur politique publique. Qu'est-ce qui conduit, qu'est-ce qui fait que ma politique publique va dans telle ou telle direction, qu'est-ce que je privilégie, qu'est-ce que je hiérarchise. Le manque de moyens amène inévitablement à choisir. Choisir c'est renoncer donc à quoi renonce-t-on ? [...] notre avis à nous cultureux c'est qu'on renonce trop à la culture. On renonce trop à la culture parce que la culture n'est pas jugée... elle est vue à travers le prisme financier."

"On a une salle, un théâtre pour une ville moyenne qui est incroyable, et puis il y a une équipe et puis il y a des gens nous on n'est pas des bâtisseurs, nous on ne fait pas dans le béton, bien sûr il faut du béton mais c'est pas suffisant, derrière c'est tout ce qui se construit au fur et à mesure que l'année avance et avec des véritables projets. Et ça demande des budgets de fonctionnement. Et les élus là dessus... La culture ça coûte, ça ne rapporte rien."

20. "Peut-on sauver les politiques culturelles ?", Laure Martin, 19/03/2015, [consulté le 3/05/2016], <http://www.lettreducadre.fr/11002/peut-on-sauver-les-politiques-culturelles/> [en ligne]

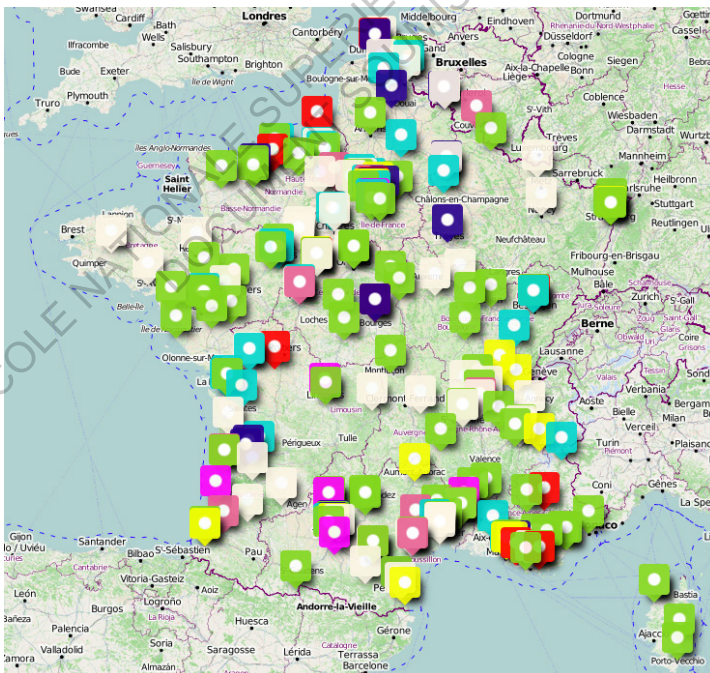
Roger Massé :

“Comme vous le savez la conjoncture n’est pas très favorable sur le plan économique et elle freine à peu près tous les secteurs d’activités et souvent, en premier lieu, la culture.”

“Aujourd’hui, 2016 et même déjà 2015 et ce sera encore le cas en 2017, la crise a frappé et donc nous avons des baisses budgétaires imposées par l’Etat, qui nous prend 1 million 5 quand même de dotations et sur le fonctionnement ça se ressent beaucoup. Sur l’investissement aussi puisque cette année par exemple nous avons fait des coupes drastiques en investissement en matière culturelle. Ça ne veut pas dire que ça ne reprendra pas dans les années qui viennent, mais il y a des moments où il faut faire des choix.”

Comment maintenir une politique publique basée sur la gratuité lorsque son budget diminue considérablement en seulement deux années ? Les deux hommes représentatifs de la politique culturelle choletaise pointent du doigt la nécessité de faire des choix dans l’aide financière qu’alloue la ville dont dépend la vie des associations et événements culturels du territoire.

64



◀ Cartocrise - Culture française tu te meurs
Source : <http://umap.openstreetmap.fr>

Légende :

- Arts de la Rue
- Arts plastiques
- Cinéma
- Danse
- Inclassable
- Littérature
- Musique
- Théâtre

Cette question se pose aujourd'hui dans toutes les collectivités françaises. Depuis les dernières élections municipales de 2014, une carte collaborative a été mise en ligne par Emeline Jersol, médiatrice culturelle, pour recenser tous les festivals qui ont durement subi cette baisse de dotations en s'arrêtant. Les différentes couleurs de cette "cartocrise" titrée "Culture française, tu te meurs" représentent les festivals selon la catégorie à laquelle ils appartiennent : musique, danse, théâtre, arts de rue, arts plastiques, cinéma et associations culturelles.

Nous l'avons vu précédemment, à Cholet les festivals Été Cigale et Premier Round, qui étaient tous deux gratuits et organisés intégralement par la ville et ses structures publiques, ont fait les frais de l'élaguement culturel. De même que le marché de Noël est passé de 4 à 3 semaines pour rester en capacité d'offrir des tours de manège à tous les enfants.

Aveline Benoits :

"C'est vrai que c'est de plus en plus compliqué parce que les budgets, les subventions de l'Etat sont vraiment en réduction. Donc là, par exemple, pour le marché de Noël on a enlevé une semaine. C'est à dire que d'habitude on commençait fin novembre, là on a commencé début décembre, une semaine plus tard, ce qui fait que ça me fait de la location de manège en moins, le gardiennage, la sonorisation enfin tout... Après il y a des animations où il a fallu faire des choix, qui ont été retirées."

65

Les saisons culturelles dans les théâtres municipaux voient leurs saisons réduites, c'est le cas du théâtre Saint-Louis, qui a proposé 29 spectacles différents, du 17 octobre 2015 au 29 avril 2016. Michel Gabaret m'expliquait aussi la difficulté à programmer des spectacles dans cette grande salle de théâtre, qui dispose d'un budget trop réduit (300 000€) pour pouvoir acheter et choisir tous les spectacles désirés. Ce budget permet au Théâtre d'acheter environ la moitié des spectacles programmés. La moitié restante est faite en co-réalisation, c'est-à-dire que les artistes venant se représenter ne sont payés qu'au moment du spectacle, à la recette. Ils disposent en échange d'un équipement et d'une logistique de qualité.

Michel Gabaret :

"L'année prochaine on est pas loin de 50% [de co-réalisa-

tions], ça peut être un bon système mais ça peut aussi être très pervers parce que dans ces cas-là on devient vraiment des marchands de tapis quoi « Je te prends ça... Ok mais alors en contrepartie tu prendras ça... ok bon... » Voilà et donc l'année prochaine, un exemple très concret, on va avoir sans doute Bigard. Je ne pense pas que ça corresponde à la politique culturelle voulue ici par l'équipe en place. Mais parce qu'en contrepartie on veut une autre pièce, je ne sais plus laquelle, mais voilà le tourneur dit « Bon ok mais vous prenez Bigard ». Bon on a Bigard. (silence) La loi économique s'impose sur le champ culturel."

Le tourneur : une entreprise qui doit être rentable

Le tourneur est une entreprise qui vend, qui vend quoi ? un produit, quel genre de produit ? le spectacle d'un artiste. Une entreprise, pour perdurer, doit être viable. Les artistes choisis devront donc avoir des potentialités sur le marché actuel. Vous l'avez compris l'art doit être rentable. Toute l'activité du tourneur va, par conséquent, s'orienter selon des contraintes économiques. [...]

Le tourneur doit préparer la tournée d'un artiste et son catalogue doit être cohérent dans les styles. [...]

Le tourneur doit trouver le plus grand nombre de dates possible pour un artiste afin de rendre le spectacle rentable. Un même spectacle peut durer un, deux ou trois ans. Parce que les besoins et les exigences artistiques de l'artiste évoluent et par-là même ses attentes, le coût d'un spectacle est sans cesse réévalué et ce, souvent à la hausse. Chaque année, le tourneur envoie son catalogue aux salles de spectacles (programmateurs) pour lesquelles ils ont déjà proposé des spectacles antérieurs. C'est le nombre de places vendues dans les précédents spectacles qui font la bonne ou mauvaise publicité du tourneur.

Source : Le métier de tourneur, [consulté le 3/05/2016] <http://www.onlyfrench.fr/editorial/tourneurs.htm> [en ligne]

Le temps des gestionnaires

En 2012, lorsque la compétence culturelle de la ville de Cholet a été transférée à la CAC, des personnes se sont trouvées responsables dans le domaine de la Culture pour la première fois. Olivier Blouin déplore que cette quête du maximum d'économies ait transformé des acteurs culturels lanceurs d'idées en gestionnaires. Ces personnes qui n'avaient peut-être jamais acheté de spectacles auparavant ont découvert la

valeur des biens culturels une fois qu'ils ont eu un budget à tenir. Selon Olivier Blouin, cette tendance à faire des acteurs municipaux, ou intercommunaux, des gestionnaires est due à une réforme établie en 2007 : la Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP).

Olivier Blouin :

“Tu as dû observer de loin la RGPP, la réforme générale des politiques publiques, initiée sous la présidence Sarkozy. Dans la RGPP, ce qui nous tombe sur le coin de la goule, c'était écrit. Et si tu veux ce que j'ai trouvé politiquement très discuté à l'échelle du pays c'est de ne pas avoir été creuser là dedans. C'est vraiment une logique de gestionnaire qui s'est appliquée. Dire que l'Etat, à notre époque, peut ne plus être présent sur tel ou tel secteur d'activité, ou tel ou tel service public, soit. Mais faire un espèce de grand machin comme ça qui a été rédigé vraiment pour ne faire que des économies [...] et puis je te dis encore une fois, heureusement que les deux gros équipements [Théâtre Saint Louis et Jardin de Verre] fonctionnent quoi. Parce que j'ai bien peur que... Ça aurait continué cette marche en avant, en disant ça coûte, on enlève ça et on enlève ça.”

La RGPP vue par le centre d'Information et de Ressources pour les Musiques Actuelles (IRMA) :

[extrait de la RGPP en ce qui concerne la Culture :] «modernisation de la gestion de la Réunion des Musées Nationaux (RMN) par filialisation de certaines de ses activités commerciales et rapprochement avec le Centre des monuments nationaux»

Mais là encore, rien n'interdit de s'interroger sur le sens qu'il faut donner à «modernisation» quand il est si près de «filialisation» ! Une fois de plus, on file droit , et sans filet démocratiquement défini, vers le «tout commerce» des oeuvres capitales de l'Humanité ! la RGPP danse sans scrupule sur la tombe de Malraux ! La France des Lumières apprend à vendre la culture universelle ! Quel progrès !

Source : Note sur la RGPP appliquée à la Culture JM Lucas et le Doc Kasimir Bisou, 24 juin 2009, [consulté le 2/05/2016] <http://www.irma.asso.fr/IMG/pdf/rgppculturepdf.pdf> [en ligne]

Il semblerait donc qu'une succession de décisions gouvernementales diminuent radicalement les moyens des institutions culturelles en France. Dans un documentaire Arte appelé “La

Culture coûte que coûte !²¹ on se rend compte que la France n'est pas le seul pays où la vie culturelle subit le contre coup de la crise économique et des politiques gouvernementales. Aux Pays-Bas par exemple, la coalition libérale et démocrate chrétienne est arrivée à la tête de l'Etat en 2010. D'une année à l'autre, les acteurs culturels ont été montrés du doigt comme étant les responsables de la crise économique dans le pays, et le budget alloué à la Culture a diminué de 40%.

Dans ce reportage, Sophie Lambo, directrice de l'International Danstheater à Amsterdam, nous explique qu'elle a dû vendre les murs du théâtre à une fondation pour pouvoir combler le vide financier laissé par la chute de 3 millions d'euros de subvention à zéro. Elle nous fait également part de l'appauvrissement culturel que subit désormais la Hollande, où les petites structures artistiques, souvent les plus inventives et expérimentales, ont maintenant disparu.



◀ Contre-culture, par
Liza Donnelly
Source : forum-avignon.org



Aujourd'hui différentes causes mettent à mal la vie culturelle : la gratuité dévalorisante qui recherche un public toujours plus vaste, le manque de moyens croissant qui ampute systématiquement les institutions culturelles et la quête de la moindre économie par des personnes issues du domaine de la gestion et non de la culture.

21. La Culture coûte que coûte !, diffusé le 16 septembre 2015 sur <http://arte.tv.fr>, en ligne sur <https://www.youtube.com/watch?v=umK1WhWkjms> [consulté le 4/05/2016]

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

B. VERS UNE CAPITALISATION DE LA CULTURE?

Dans nos sociétés où tout est sujet à concurrence, à profit et spéculation, la culture peine à rester un outil qui permette aux hommes d'aiguiser leur regard critique sur le monde qui les entoure. Nombreux sont les acteurs culturels qui cherchent aujourd'hui à démontrer le poids des activités culturelles dans l'économie en France. Ce réflexe de rentrer dans le moule économique déplaît à beaucoup de personnes, bien qu'elles s'en saisissent pour continuer à faire vivre leurs structures.

Le devoir d'être rentable

Il semblerait que la Culture se trouve aujourd'hui dans une posture délicate. Mais est-elle vraiment dans une situation binaire où ses choix d'évolution se résument à devoir être rentable ou se faire phagocyter petit à petit par les autres domaines "qui rapportent" ?

Michel Gabaret :

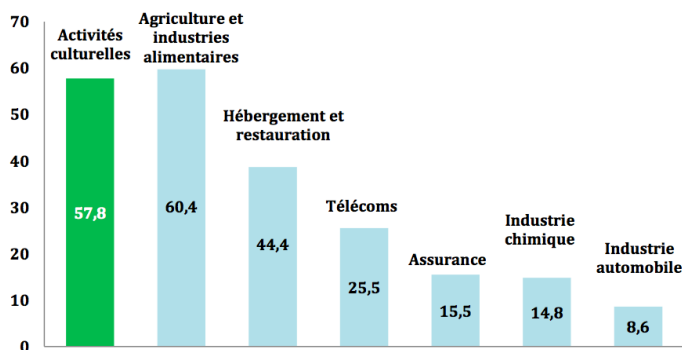
"Il y a eu un espèce de réflexe l'année dernière, c'était même sous Filipetti je crois, avec des rapports qui sont sortis en disant « oui le poids économique de la culture... » Moi je veux bien, mais là on rentre dans le discours économique pour satisfaire des gens qui pensent avec des chiffres dans la tête. La culture elle n'a pas cette mission là. Alors bien sûr elle s'inscrit dans une réalité matérielle mais elle a aussi pour mission, et principalement pour mission, d'élever l'homme au dessus de tout ça, et il faut que l'on arrive à préserver le minimum de part de rêve qu'il y a en chacun de nous."

Vous l'aurez compris, le Directeur de la Culture à la ville de Cholet voit d'un mauvais oeil ce rapport publié par le ministère de la Culture et de la Communication en décembre 2013. La ministre Aurélie Filipetti s'est effectivement associée à Pierre Moscovici, alors ministre des finances, pour montrer l'apport de la culture à l'économie française.

Le spectacle vivant, le patrimoine, les arts visuels, la presse, le livre, l'audiovisuel, la publicité, l'architecture, le cinéma, les industries de l'image et du son ainsi que l'accès au savoir et à la culture sont les différentes activités qui ont été prises en compte pour l'établissement de ce rapport. Il met en évidence que la valeur ajoutée des activités culturelles est l'une des plus importantes en France. Elle s'élève en effet à 57,8 mil-

Graphique 1 : Comparaison de la valeur ajoutée des activités culturelles avec la valeur ajoutée d'autres branches de l'économie en 2011 (Md€)

◀ Valeur ajoutée dans l'économie française
Source : *L'apport de la Culture à l'Economie en France*



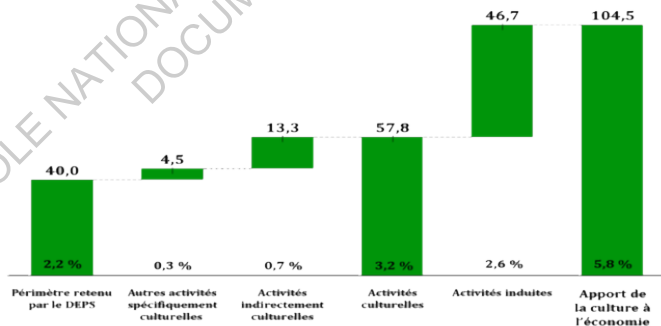
liards d'euros, soit par exemple deux fois l'industrie chimique.

Le document stipule également que la valeur ajoutée des activités non culturelles induites par le domaine culturel font quasiment doubler la somme. C'est-à-dire que l'apport (valeur ajoutée + activités induites) est de 104,5 milliards d'euros, soit l'équivalent de 5,8%²² du PIB français. Par "activités induites" le rapport prend notamment en compte les activités liées à la vente de produits culturels comme les grandes surfaces, de même que les entreprises et industries liées à la fabrication d'objets culturels, par exemple les imprimeries ou les entreprises de réhabilitation du patrimoine.

72

Graphique 4 : L'apport de la culture à l'économie (en M€/en % de la somme des valeurs ajoutées - prix de 2011)

◀ Valeurs ajoutées activités culturelles et induites
Source : *L'apport de la Culture à l'Economie en France*



22. S.KANCEL, J.ITY, M.WEILL, B.DURIEUX, *L'apport de la culture à l'économie en France*, décembre 2013, [consulté le 5/05/2016] <http://www.culturecommunication.gouv.fr> [en ligne]

En 2012, le budget du ministère de la Culture et de la Communication s'élevait à 7,4 milliards d'euros²³. En 2016, nous sommes toujours dans le même ordre de grandeur avec un budget de 7,9 milliards d'euros²⁴. Cependant, dans le rapport on peut lire qu'entre les investissements, les taxes, et les dépenses fiscales, dans les domaines culturels et ceux qui lui sont induits l'Etat engage au total 13,9 milliards d'euros pour le domaine culturel.

Interview d'Aurélie Filipetti sur l'apport de la culture à l'économie en France :

La Culture représente 3,2% du Produit Intérieur Brut et 640000 emplois. On voit que c'est autant que les industries alimentaires et agricoles, c'est 7 fois plus que l'automobile. C'est un secteur essentiel, stratégique, pour le développement économique de notre pays.

On voit bien que dans les territoires, dans les collectivités locales, il y a beaucoup d'investissement culturel, mais ça a un impact positif sur l'économie de ces régions. Par exemple, si vous investissez dans un festival, vous avez 1€ d'investissement, vous avez entre 4 et 7€ de retour économique, de retombées économiques sur votre commune ou sur votre territoire où a lieu le festival. [...]

Donc la France est riche de sa diversité, et riche aussi parce que chacun de nos territoires peut s'appuyer sur une identité culturelle propre, avec un investissement dans ce genre d'événements, qui en plus ont des retombées économiques positives.

Source : Interview d'Aurélie Filipetti, décembre 2013, [consulté le 5/05/2016] <http://www.culturecommunication.gouv.fr> [en ligne]

A Cholet, en 2014, la Direction de la Culture disposait d'un budget de 1 400 000 € de fonctionnement et d'investissement, tandis qu'elle employait 242 personnes pour près de 7 300000€. Le secteur culturel crée donc de l'emploi, tout comme ses employés mobilisent une grande partie de ses ressources.

Les acteurs culturels comme Thierry Bidet, qui organise le

23. Budget 2012 du ministère de la Culture et de la Communication, [consulté le 6/05/2016] http://www.culture.gouv.fr/budget2012/budget_2012.pdf [en ligne]

24. Projet de Loi Finance 2016, rédigé par le ministère de la culture et de la communication, [consulté le 6/05/2016], <http://www.culturecommunication.gouv.fr> [en ligne]

festival des Z'éclectiques, voient en ce rapport sur la culture et l'économie une concrétisation de ce dont ils étaient convaincus depuis plus longtemps déjà. Cela leur donne enfin une légitimité auprès des financiers locaux et territoriaux, et leur donne des idées quant à la manière de prouver leur raison d'être.

Thierry Bidet :

“On fait une étude d'impact économique sur les deux événements, printemps et automne, on est en train de restituer les chiffres là pour que [le comptable] épluche tout ça et pour qu'il dise après quelles sont les retombées sur la communauté de commune, sur la CAC, sur le département, sur la région...”

74

Le calcul des retombées économiques des structures culturelles est donc en passe de devenir systématique et décisif pour leur pérennisation. Cette course à la compétitivité pourrait même conduire au conditionnement de l'offre culturelle en fonction de la politique adoptée. La distribution de subventions s'étant effectivement réduite, les collectivités choisissent les associations culturelles à irriguer selon certaines conditions, qui pourraient à terme orienter la posture des associations dans le besoin. Ainsi dans le département du Maine-et-Loire doit-on être une association qui développe *“une ou des actions(s) culturelle(s) structurée(s) et identifiée(s) sur leur territoire, dans les domaines de la lecture, la musique et la danse et mise(s) en œuvre avec des équipes professionnelles en direction des habitants du département ou à destination des jeunes dans un objectif d'éducation artistique et culturelle”*²⁵

Thierry Bidet :

“Pour te donner un ordre d'idée, le département a dû diviser par deux à peu près son budget culturel en trois ans. Il y a des gens qui vont prendre un taquet de 50% voire la totalité de leurs subventions cette année. En fait ils ont inventé, enfin ils ont inventé, ils ont recréé des critères et si t'as pas les trois critères, t'as que deux tiers de la somme si t'en as deux et t'as un tiers de la somme si t'en as un, c'est ça qui va se passer en 2016. Donc nous on rentre dans les trois on est bons (rires)”

25. Aides aux actions culturelles, [consulté le 6/05/2016], <http://www.maine-et-loire.fr/vos-demarches/subventions/culture-et-patrimoine/aide-aux-actions-culturelles/> [en ligne]

Sans revenir sur le débat initié en première partie de ce mémoire sur la définition de la culture, je vous propose pour terminer de lire deux extraits d'entretiens concernant le rapport à l'argent et à l'économie dans le domaine culturel ; l'un avec Michel Gabaret, directeur culturel, et l'autre avec Olivier Blouin, comédien et membre du collectif de théâtre de rue Jamais Trop d'Art !

Michel Gabaret :

“La logique économique dans le domaine culturel me fait toujours peur. Voilà. Même quand c'est positif, même quand on a pu dire « Ah oui mais attendez regardez et tout la culture c'est X% en Europe, ça rapporte... ». Oui oui, bien sûr. Mais pour moi la culture elle ne doit pas avoir à s'inventer un discours de, presque d'excuse, de justification, oui on a quand même une raison d'être économique mais la raison d'être économique c'est quand même pas la principale, c'est pas la primordiale.”

Olivier Blouin :

“Quand t'as envie de faire des spectacles, souvent si t'as les moyens c'est chouette, si tu les as pas les $\frac{3}{4}$ du temps tu vas les faire quand même (rires) donc c'est pas une fin en soi d'être adoubé par des politiques culturelles.”

75

Concurrence territoriale et politique

La répartition des budgets provoque des envies, voire des jalousies, au sein d'un même territoire. Dans n'importe quel domaine aujourd'hui, les villes doivent être compétitives pour être à même de concurrencer leurs voisines. Cette logique veut que les collectivités territoriales donnent ainsi le maximum de capitaux aux villes ou associations dont le rayonnement est le plus fort, afin de se démarquer sur la carte de France, d'Europe ou même mondiale.

Mais qu'en est-il pour les villes dites moyennes comme celle de Cholet, sous-préfecture d'un département qui n'est pas le plus important de sa région ? Pour Roger Massé, cela ne fait aucun doute, la métropole Nantes Saint-Nazaire absorbe depuis plusieurs années les moyens dont dispose la région. On devine même que la couleur politique du conseil régional influence la distribution des subventions. En décembre 2015, la Région Pays-de-la-Loire a été emportée par Bruno Retailleau

(Les Républicains), auparavant présidée par le socialiste Jacques Auxiette.

Roger Massé :

“Nous espérons une aide de la région qui serait supérieure et qui serait à la hauteur de la dynamique du choletais. C’est vrai qu’on n’a pas eu jusqu’à présent beaucoup d’aides de la région. Si vous allez au Jardin de Verre, on vous dira qu’on s’en plaint. Le jardin de Verre c’est la salle associative finalement de spectacles de découverte, qui est citée en exemple, partout. Tous les théâtres savent que le Jardin de Verre c’est une réussite exceptionnelle, petite salle qui marche bien. Quand on regarde tous les noms de tous les gens qui sont passés là avec un tout petit cachet parce qu’ils n’étaient pas connus, et qui le sont devenus ensuite, c’est très important. Alors ils sont cités en exemple et c’est pas pour autant qu’ils sont aidés. Donc nous espérons que la région saura le reconnaître. Dans le même ordre d’idée, le théâtre régional des pays de la Loire est installé à Cholet. Il est installé à Cholet dans un très bel équipement parce qu’il y a un atelier de costumes, il y a une grande salle de construction de décor, il y a une salle de théâtre entièrement à disposition avec un beau plateau, tout l’équipement, voilà c’est unique. C’est tellement unique qu’ils reçoivent en résidence des troupes de toute la région, ici à Cholet. Mais l’aide de la région on a eu du mal à décrocher un petit quoi 20 000 je crois. C’est dérisoire, à côté de ce que le théâtre Régional des Pays de la Loire devrait recevoir. Bon ça c’est d’ordre politique, on espère que Bruno Retailleau et Laurence Garnier sauront remettre de l’ordre dans tout ça. On ne demande pas à en avoir plus que les autres, on demande simplement que ça soit équitable, alors que jusqu’à présent tout était pour Saint-Nazaire et Nantes. Bizarre.”

Il est vrai cependant que Nantes et Saint-Nazaire forment la seule métropole de la Région des Pays-de-la-Loire et attirent de fait de nombreux touristes que le Conseil Régional souhaite conserver sur son territoire. Les Pays-de-la-Loire sont une région dont les départements sont fortement contrastés les uns par rapport aux autres, ne serait-ce que par rapport au nombre d’habitants présents dans leurs préfectures et sous-préfectures.

On remarque en effet dans le tableau suivant que Cholet se trouve à une échelle de ville intermédiaire en terme de nombre d’habitants. Elle a le statut de sous-préfecture alors

DÉPARTEMENTS	LOIRE-ATLANTIQUE	MAINE-ET-LOIRE	SARTHE	VENDEE	MAYENNE
Préfectures	Nantes 292 718 hab	Angers 150 125 hab	Le Mans 144 244 hab	La Roche-sur-Yon 52 732 hab	Laval 50 479 hab
Sous-préfectures	Saint-Nazaire 68 513 hab	Cholet 53 890 hab	La Flèche 14 992 hab	Les Sables-d'Olonne 14 253 hab	Mayenne 13 376 hab
	Chateaubriant 11 866 hab	Saumur 27 413 hab	Mamers 5 363 hab	Fontenay-le-Comte 13 647 hab	Château-Gontier 11 582 hab
	Ancenis 7 474 hab	Segré 6 925 hab			

▲ Préfectures et
Sous-préfectures des
Pays-de-la-Loire en
nombre d'habitants
[2013]

D'après Wikipedia

que La Roche-sur-Yon et Laval, qui ont également une population d'environ 50 000 habitants, sont les préfectures de leurs départements respectifs.

Thierry Bidet (à propos de la ville de Laval) :

“Par rapport à Cholet c'est très comparable je pense et en terme de moyens... c'est pas la même chose. [rires] Non non il y a une salle de concerts, enfin le jardin [de Verre] c'est une salle de concert mais qui passe quasiment pas de musiques actuelles en fait. Donc t'as une salle de concert et t'as le festival des trois éléphants qui est très très subventionné.”

Mais est-ce seulement grâce à son statut de préfecture que la ville de Laval disposerait de davantage de subventions que Cholet dans le domaine de la culture ? La politique d'une ville joue un grand rôle dans la répartition des subventions pour les associations présentes dans son enceinte. Le rayonnement culturel de Cholet n'est pas celui de Saint-Nazaire, ni même de Laval à cause de l'orientation prise par la municipalité sur sa politique générale.

Ce festival des 3 éléphants est-il davantage soutenu par la mairie de Laval que ne l'est celui des Z'éclectiques par Cholet ? Les deux manifestations se ressemblent en plusieurs points, notamment sur l'éthique et la philosophie du festival. Tous deux cherchent à se démarquer des gros festivals estivaux où les artistes les plus en vogue font leur tour de France musical. Les 3 éléphants proposent des concerts payants en soirée ainsi que des spectacles de rues gratuits en journée. Ils ont également émigré de la campagne mayennaise à Laval

en 2008²⁶.

Bénéficient-ils de subventions de la part de la mairie ? Difficile de trouver des informations à ce sujet mis à part dans une interview de Jean-François Foulon, organisateur du festival des 3 éléphants et directeur de 6PAR4, salle de concert depuis 2006, et Salle de Musiques Actuelles (SMAC) depuis 2015, à Laval où l'on peut lire : "La salle et le festival sont aujourd'hui « sanctuarisés » par les collectivités locales. Les subventions représentent environ 200 000 euros, soit 35% du budget du festival. *«Mais ça représente que dalle dans le budget de Laval.»*"²⁷

78

En ce qui concerne les Z'éclectiques, la ligne tenue par les organisateurs est celle du développement durable, au niveau humain. C'est-à-dire que de la bière locale y est vendue, tandis que les décors du festival sont réalisés par de jeunes du territoire lors de "Chantiers Jeunes" pendant lesquels ils découvrent de nouveaux moyens d'expressions graphiques et musicaux. L'avantage des Z'éclectiques est également de se positionner sur deux communes, à la fois à Cholet et à Chemillé. Ainsi le festival peut potentiellement bénéficier du soutien de 2 financiers différents. Or il s'avère que la commune de Chemillé subventionne à hauteur de 21 000€ le festival, tandis que Cholet lui donne 4 000€. En revanche Cholet met à disposition des éléments de publicité et co-réalise les concerts qui ont lieu au Théâtre Saint Louis ou au Jardin de Verre.

Enfin, on peut comparer la répartition budgétaire des deux villes qui met de nouveau en lumière le penchant particulier de Cholet vers le sport, au détriment de la Culture.

Dépenses d'investissement et de fonctionnement issues des budgets des villes de Laval et Cholet

	LAVAL	CHOLET
2015 - Culture	7,61 %	0,77 %
2015 - Sport	6,41 %	10,02 %
2016 - Culture	7,66 %	3,54 %
2016 - Sport	4,89%	11,66%

◀ Tableau comparatif de la répartition des budgets municipaux à Laval et Cholet entre culture et sport
D'après les budgets principaux 2015 et 2016 en ligne sur cholet.fr et mairie-laval.fr

26 & 27. Article sur Jean-François Foulon, organisateur des 3 éléphants à Laval et directeur de 6PAR4, SMAC à Laval [consulté le 15/05/2016] <http://www.tetesdefestivals.com/#!/blank/o40bl> [en ligne]

Avec ce tableau nous voilà de nouveau confrontés à la question du choix politique en matière d'image pour les villes moyennes comme le sont Cholet et Laval, qui disposent en 2016 d'un budget de 78 millions d'euros pour Cholet et de 95,5 millions d'euros pour Laval (en comparaison Nantes dispose d'un budget de 429,4 millions d'euros, dont 8,4% sont dédiés à la Culture²⁸).

Bien que de nombreux acteurs culturels déplorent l'intrusion de plus en plus systématique de l'économie dans le domaine culturel, le poids de ce dernier a été démontré dans l'économie française. Cela permet de légitimer l'importance des associations, festivals ou institutions culturelles aux yeux des collectivités. En revanche, les différentes villes d'un même territoire entrent désormais en compétition pour attirer un maximum de capitaux issus des collectivités. Le risque serait alors que l'offre culturelle subventionnée soit seulement celle qui correspond parfaitement aux critères des collectivités, menant à une homogénéisation culturelle sans intérêt.

28. Le vote du budget 2016 [consulté le 15/05/2016] <http://www.nantes.fr/budget2016> [en ligne]

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

C. LA COLLABORATION, CLÉ DE LA RÉUSSITE

Face à un étiolement et une capitalisation de la culture, de meilleures solutions pour faire perdurer les Arts en France émergent depuis quelques années. Les façons de travailler évoluent à plus ou moins grande vitesse et les différents acteurs sont amenés à se rencontrer et à partager leurs savoirs et compétences. Les coopérations et collaborations qui se font depuis longtemps déjà dans le milieu associatif commencent à germer dans le domaine public. L'autocritique, l'interdisciplinarité et l'interdisciplinarité sont des outils à mettre dans toutes les mains, outils qui permettront aux politiques culturelles de prendre un nouvel envol.

Pour que vivent les festivals

La suppression massive des festivals pointée du doigt précédemment avec la cartocrise d'Emeline Jersol reste à nuancer. Cette carte collaborative recense en effet seulement les festivals supprimés et ne tient pas compte de la création de nouveaux festivals. Pourtant, dans un article de télérama consacré à la réaction des festivals face à la crise, on peut lire qu'en *"2013 disparaissaient 29 festivals de musiques actuelles (jazz, electro, rock, reggae, musiques du monde, etc.), mais 86 étaient créés ! L'année suivante, on comptait 51 disparitions pour 44 nouveaux projets. Un solde légèrement négatif appelant à la vigilance, non à la sinistrose."*²⁹

81

Il n'empêche que l'arrêt d'un festival ancré dans le paysage local peut envoyer un mauvais signal quant au devenir culturel d'un territoire. C'est notamment le cas à Cholet, l'arrêt définitif du festival Été Cigale a du mal à être légitime pour certains comme Olivier Blouin ou Michel Gabaret. Le système à soit conserver des événements gratuits, soit les supprimer empêche la ville d'envisager de nouvelles solutions pour à la fois faire des économies et conserver les qualités de ce festival.

Olivier Blouin :

"Mais par exemple passer Été Cigale en payant ça n'aurait pas été possible ?

À mon avis ça aurait été plus envisageable. Là je pense qu'il y a vraiment un raté sur ce truc là. Premier Round honnê-

29. Yohav Oremiatzki, Comment les festivals cherchent la parade à la crise, Télérama, 8 juin 2015, [consulté le 16/05/2016] <http://www.telerama.fr/festivals-ete/2015/comment-les-festivals-cherchent-la-parade-a-la-crise,127445.php> [en ligne]

tement tu vois il y avait eu deux éditions, c'était pas encore ancré dans le paysage, donc tu peux le bouger quoi, tu peux l'enlever. Été Cigale, le signal n'était pas très bon, surtout que ça avait repris du poil de la bête, alors qu'il y avait eu un petit creux il y a 6-7 ans, c'était devenu un peu moribond. La dernière fois que je suis allé je trouvais ça plutôt pas mal !"

Certains organisateurs de festivals, soucieux de n'avoir que peu de subventions de la part des collectivités face au remboursement régional du pays, réinventent les codes du financement public. Lost in Limoges est un festival pop-rock dont la première édition est prévue pour l'été 2016 et qui veut faire se produire 4 groupes locaux sur 16 et faire la part belle aux produits locaux, toilettes sèches et autres équipements pour sensibiliser à la transition énergétique. La particularité de ce festival est d'avoir récolté plus de 25 000 € de budget, au 1^{er} juin 2015, grâce à la plateforme de financement participatif Ulule³⁰. Il s'agit certes d'un petit acompte sur les 900 000 € du budget estimé, mais toujours dans l'article de Télérama, on peut lire que, selon l'organisateur Christophe Bize, ce recours au crowdfunding est une *"opération de communication pour donner une légitimité au projet et mobiliser les entreprises. On joue sur la fibre locale, on verrouille le système. Cela impose l'idée et les élus devront suivre"*.

Au-delà de l'apport financier, il s'agit donc de prouver d'une nouvelle manière qu'un public local est en attente de ce type d'événement. En se promenant sur les réseaux sociaux, on découvre que d'autres événements musicaux ont recours au financement participatif comme le Relache festival à Bordeaux, le Wepachaba en Auvergne, de même que des compagnies de théâtre, de danse, etc, qui montent des spectacles.

De même, une fédération internationale appelée De Concert! met en réseau 31 festivals indépendants tels que les Eurockéennes de Belfort, ou Dour festival en Belgique. Ensemble, les acteurs de cette fédération déterminent de nouvelles règles pour réguler la concurrence et coopèrent afin d'être le plus efficace possible sur des questions de développement durable, d'accessibilité, de sécurité et de programmation. Ainsi, les 31 entités indépendantes partagent les risques lorsqu'il s'agit de produire de nouveaux groupes qu'ils jugent prometteurs.

30. <http://fr.ulule.com/lostinlimoges/>

Se démarquer avec une philosophie associative :

À l'heure où les festivals se trouvent à la croisée des chemins, De Concert ! privilégie la collaboration, la mutualisation, l'échange et le partage d'informations. Le réseau a compris que le festival du XXI^e siècle se pense comme une écologie et non pas seulement comme une économie. Cela suppose de laisser de côté l'opportunisme et d'avoir une vision suffisamment moderne et forte pour impliquer tous les participants, artistes confirmés et jeunes talents, public, élus, mécènes et marques dans une même expérience.

Source : Yohav Oremiatzki, *Comment les festivals cherchent la parade à la crise*, Télérama, 8 juin 2015, [consulté le 16/05/2016] <http://www.telerama.fr/festivals-ete/2015/comment-les-festivals-cherchent-la-parade-a-la-crise,127445.php> [en ligne]

Enfin, il suffit de regarder autour de soi pour constater que cette fibre associative et collaborative touche de plus en plus de festivals qui ne se revendiquent pas comme de grosses structures mais plutôt comme des catalyseurs de dynamiques locales. Pour les Z'éclectiques, c'est en 2006 que le festival prend un tournant après avoir échoué dans l'organisation d'un gros événement plein air d'été.

83

Thierry Bidet :

“On a mis 9 ans à remonter 110 000€. Ce qui fait qu'on a dû réfléchir à un projet qui coûte moins cher, tout en développant le projet voilà. Donc il y a eu une collection automne, après ça ne suffisait pas donc on a fait une collection printemps, une collection hiver voilà. Pour en revenir finalement à une prod' d'une trentaine d'artistes par an.”

Mais le collectif des Z'éclectiques ne s'arrête pas là dans son questionnement sur la manière de faire évoluer le festival. Lors de notre entrevue, Thierry Bidet m'a fait part, de manière volontairement vague, d'un projet qu'il a à l'étude pour faire déambuler le festival entre le Pays des Mauges, Angers et Cholet.

Thierry Bidet :

“Et puis surtout l'idée c'est plus justement de faire connaître l'idée par ce côté secret, ce côté surprenant et que le bouche à oreille fasse que les gens viennent, à un tarif plutôt abordable, que d'aller voilà, dans les grosses usines à gaz...”

Qui existent déjà

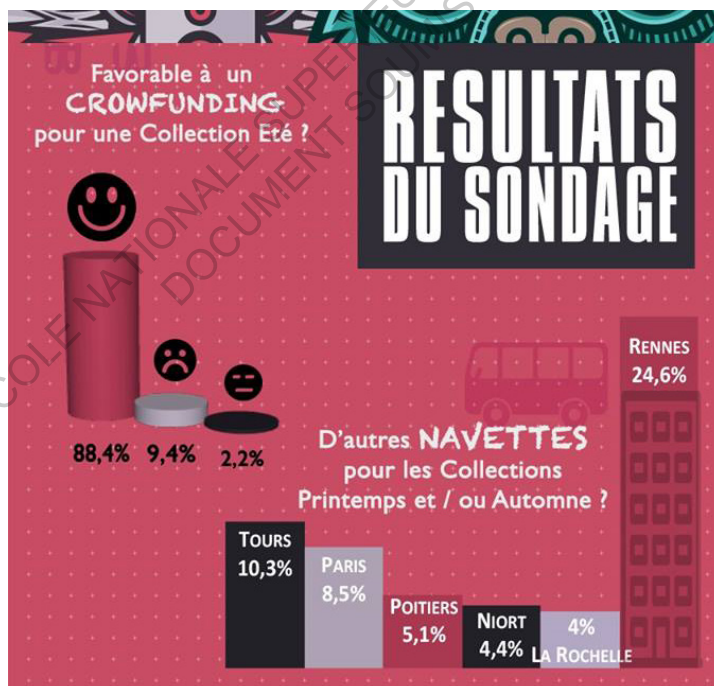
Qui existent déjà et en plus qui voilà, qui souffrent énormé-

ment des augmentations de tarifs etc.

Mais du coup les parcours secrets dans les Mauges c'est...
Ouais l'idée c'est de faire découvrir le patrimoine Pays des Mauges, d'Angers, Ville de Cholet et de faire trois parcours différents qui par moment se rejoignent, par moment c'est des jauges de 50, par moments c'est des jauges de 200..."

Pour mettre en place un projet de ce type, Thierry Bidet m'a fait part de la nécessité d'obtenir d'autres financements, que ce soit de la part des collectivités ou bien grâce à un crowdfunding. Le collectif n'hésite d'ailleurs pas à questionner son public grâce à un sondage facebook qui est introduit ainsi : *"Suite à notre premier sondage, 76% d'entre vous seraient prêts à venir sur une collection été qui ne dévoilerait pas son affiche avec un tarif abordable entre 15 et 20€/Jour et 25 à 30€ le PASS 2J. Difficile pour nous de savoir combien de personnes franchiraient le pas sur une 1ère édition. Nous avons donc pensé à un engagement de votre part en amont de l'évènement qui nous aiderait à mieux l'envisager que ce soit économiquement, mais aussi logistiquement parlant."* Les premiers résultats nous prouvent que le crowdfunding est devenu un moyen commun et qui ne fait peur en rien au public, de financer un festival.

84



◀ Résultats d'un sondage réalisé sur facebook

Source : <https://www.facebook.com/Lesze-lectiques>

L'interdisciplinarité à chaque échelle

On le voyait précédemment pour les festivals, le rapport direct au public est important, de même que la mise en réseau des différents acteurs culturels. Dans le domaine public, c'est-à-dire dans les institutions telles que les mairies ou les collectivités territoriales, une prise de conscience est en train d'émerger pour faire évoluer les manières de travailler.

Paul Dubois travaille dans le service événementiel de la direction de la communication à la mairie de Cholet. Ce service a été mis en place fin 2015 et a vocation à coordonner différentes actions, qu'elles soient culturelles, sportives, politiques ou informatives, sur la ville. Lors de sa création, le service événementiel a dû justifier son utilité et sa fonction propre auprès des autres directions communales. Les divers secteurs ont alors compris que le petit nouveau ne leur prendrait pas leur travail, mais qu'il allait pouvoir les soulager et les accompagner sur l'organisation de temps forts. Des échanges se créent alors entre les services, la forme est faite par le service événementiel, le fond étant défini par le service à l'origine du projet.

Paul Dubois :

“Vu qu’il y a ces contraintes là, ça nous oblige, et je trouve ça aussi pertinent y compris au quotidien par rapport au boulot, non pas uniquement d’évoluer mais d’innover. Et je pense que là... Je ne viens pas du domaine public, avant j’étais dans le privé, j’étais dans l’associatif et compagnie. Et je m’aperçois que là, il y a des moyens pour bosser autrement et développer des partenariats ou des postures différentes pour dynamiser les différents acteurs. Ça nous bouscule dans nos pratiques, mais c’est bien ! Et il faut utiliser ces moments là pour dire «on veut continuer à faire des choses», et il ne faut surtout pas, en cette période-là, basculer dans le pessimisme en commençant au début d’un projet en disant « bah de toute façon on n’y arrivera pas »

Qui... [rires]

Non mais c’est ça ! Maintenant se dire «voilà, il y a un résultat qui nous intéresserait, comment est-ce qu’ensemble on peut le faire ? » Et c’est pas utopique, c’est que tout le monde est dans cette perspective là. La difficulté c’est qu’il y a un mot qui est à la mode c’est «mutualisation», et une fois qu’on l’a dit comment on le met en place ?”

Les paroles de Paul Dubois font ici écho à un cliché répandu de la façon de (peu) travailler dans le service public. Les

personnes que j'ai pu rencontrer m'ont pourtant prouvé le contraire en me montrant leur motivation et leur envie de faire de Cholet une ville attractive à plusieurs niveaux. Pour Michel Gabaret, en cette période de crise et de pénurie économique, il s'agit avant tout de réussir à maintenir les équipes dans une logique de projet, face aux départs en retraite non remplacés ou à la suppression, par exemple, d'Été Cigale dans lequel les agents de mairie s'étaient impliqués depuis plusieurs années. Le Directeur de la Culture tente également de faire bouger les lignes dans l'implication des personnes avec lesquelles il travaille.

Michel Gabaret :

"L'adaptabilité ça c'est le premier axe sur lequel il faut qu'on travaille, c'est à dire certainement repenser le service public, globalement mais surtout culturel en ce qui nous concerne, et puis la transversalité. [...] Mais il faut qu'on arrête de travailler tous les uns à coté des autres. Il faut créer des liens, des projets croisés, un art croisé pour mélanger les publics aussi. [...] alors j'ai créé un pôle qui s'appelle le pôle médiation. Quand je suis arrivé à la Culture en 2008, je me suis aperçu que les médiateurs de chaque structure ne se connaissaient pas. Ils étaient chacun dans leurs lignes et les responsables de structure encore plus, à la limite de l'autisme quoi, c'était assez impressionnant. Et moi qui venait du milieu de la communication, qui avait une logique complètement transversale, donc j'ai mis en place cette... j'ai essayé de développer... c'est loin d'être parfait mais on tend vers cette transversalité à travers 2 pôles : un pôle médiation où les médiateurs se retrouvent, échangent et se contactent tout au long de l'année sur des projets [...] et pôle communication. Là en communication on est pas bons du tout sur Cholet."

Il semblerait donc que Paul Dubois, comme Michel Gabaret tous deux issus de milieux professionnels différents de celui dans lequel ils travaillent aujourd'hui ressentent un réel besoin de faire évoluer les méthodes de travail. De même, Thierry Bidet ne se contente pas d'organiser son festival et de faire vivre le collectif, mais il fait également partie d'une institution publique dans le but de rechercher, avec d'autres acteurs, l'ouverture de la Culture institutionnelle au monde et aux méthodes d'aujourd'hui.

Thierry Bidet :

“[On a] un projet aussi en lien avec le Conseil Général qui a créé ce qu’on appelle le labo, qui est une réunion d’acteurs culturels dont moi je suis référent musiques actuelles et arts numériques. Du coup on a la possibilité aussi de faire des dates à la collégiale Saint Martin, c’est ce qu’on va commencer à faire à partir de l’automne 2016.”

Cette collaboration avec le Conseil Général permet donc à Thierry Bidet de son côté d’avoir accès à des partenariats et de nouveaux lieux pour les Z’éclectiques ; soit la parfaite interprétation du partenariat, selon Paul Dubois : *“pour moi un partenariat c’est vraiment du gagnant-gagnant.”*

En court-circuitant les grandes institutions et en prouvant qu’un public en attente est présent, grâce au crowdfunding notamment, des alternatives existent pour mener à bien des actions culturelles en France. Les associations culturelles restent les catalyseurs de dynamiques locales et peuvent s’épanouir à échelle humaine grâce à une gestion plus écologique, sociale et collaborative.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BILAN

Les politiques culturelles publiques sont souvent affaiblies devant la restriction des budgets et les nouvelles contraintes économiques. Des structures disparaissent en nombre tandis que celles qui restent doivent prouver leur utilité, y compris financière, à l'échelle locale voire plus.

Pourtant, la restriction de moyens amène à faire des choix qui recentrent les activités culturelles sur leur vocation première. C'est-à-dire que les associations qui mettent en place des projets culturels, de même que les collectivités qui les subventionnent, reviennent aux racines de leurs ambitions pour créer des projets forts et cohérents.

Les intermittents du spectacle et les associations qui sont précaires depuis longtemps ont appris à faire des économies intelligentes et raisonnées. Ils se saisissent aujourd'hui du crowdfunding comme ils ont pu se saisir d'autres outils collaboratifs auparavant. Les acteurs culturels publics doivent désormais faire évoluer leurs manières de travailler en s'emparant de méthodes de travail basées sur la coopération et la collaboration. Ceci permettra la pérennisation et l'innovation des manifestations culturelles.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CONCLUSION

Mené le temps d'une année universitaire, ce travail de mémoire m'a permis d'établir un panorama de la vie culturelle d'une ville, celle de Cholet. Grâce à la mise en discussion virtuelle de six acteurs locaux, le sujet des événements dans l'espace public s'est très rapidement élargi à la question de la mise en place d'une politique culturelle en 2016 dans une ville moyenne française.

Les moyens dont dispose une ville dite moyenne sont naturellement inférieurs à ceux de plus grandes villes. Ils obligent les villes comme Cholet à miser davantage sur un domaine pour se démarquer de ses voisines.

Dans son environnement rural et historiquement laborieux et malgré un dynamisme associatif indéniable, la politique culturelle choletaise peine donc à se rendre lisible face au sport. Son renouvellement est d'autant plus lent que les dotations de l'Etat aux collectivités baissent depuis 2015, au détriment de plusieurs activités culturelles.

Cette dévalorisation de la vie culturelle existe dans le reste de la France également. Entre création et gestion, les institutions culturelles se voient réduites à la recherche d'économies et à une obligation de choisir entre plusieurs associations et activités culturelles à subventionner.

Et pourtant, le poids de la Culture dans l'économie française a été démontré en 2013 dans un rapport qui légitime, notamment à une échelle territoriale et locale, l'existence de nombreuses manifestations culturelles. Ces dernières sont pourtant soumises à un risque important d'homogénéisation à cause de leur mise en concurrence pour l'obtention de fonds publics.

Or la solution aux problèmes auxquels le milieu culturel fait face aujourd'hui ne réside pas dans la quête du profit. De plus en plus d'acteurs de la vie culturelle d'un même territoire travaillent en collaboration afin d'échanger leurs savoirs et savoirs-faire. Ainsi, des outils de travail jusqu'alors propres aux artistes ou aux associations gagnent les institutions publiques.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Mon travail s'est focalisé sur les entretiens avec les différents acteurs culturels et associatifs de la ville de Cholet, cependant le point de vue des habitants n'est pas étudié ici. Pour cela, il faudrait organiser un sondage auprès des habitants et des visiteurs de Cholet pour connaître leur perception au niveau de l'offre culturelle et sportive de la ville. Ce travail sociologique constitue un mémoire à part entière qui viendrait utilement compléter celui que j'ai réalisé.

De même, une comparaison avec les villes de même envergure que Cholet et appartenant à la région des Pays-de-la-Loire ou avec des villes telles qu'Angoulême ayant misé sur le domaine culturel, peut-être au détriment d'autres secteurs, pourrait également faire l'objet d'une étude qui viendrait enrichir ce travail

Ce mémoire retranscrit donc ma vision personnelle de la politique culturelle choletaise, avec un penchant particulier pour les arts vivants, enrichie de plusieurs entretiens avec des acteurs locaux. Il s'agit donc d'une réflexion sur la ville de Cholet qui m'est propre et qui a été réalisée en regardant à travers le prisme culturel. Il va sans dire que la perception que l'on peut avoir de cette ville pourrait énormément varier en fonction de l'angle d'observation choisi.

93

Nous avons vu précédemment que les villes moyennes comme Cholet sont obligées de cibler un domaine en particulier pour porter leur politique à une échelle plus grande que les simples limites de la ville, comme c'est le cas avec le sport à Cholet. Ce fonctionnement et ces choix politiques peuvent devenir problématiques lorsque des restrictions budgétaires sévissent. Il peut en résulter un appauvrissement brutal des politiques culturelles en place dès lors que l'on passe en dessous d'un seuil critique financier ou budgétaire.

Grâce à de nouveaux outils de travail et à une prise de conscience collective de l'évolution de notre société, les villes moyennes se doivent désormais d'assurer l'équilibre entre le maintien d'un niveau de subvention élevé dans un domaine particulier et le maintien d'une vie culturelle riche et variée.

TABLE DES MATIÈRES

POLITIQUE CULTURELLE D'UNE VILLE MOYENNE DISCUSSION CROISÉE ENTRE DIFFÉRENTS ACTEURS CHOLETAIS

03 Remerciements

05 PRÉAMBULE

09 INTRODUCTION

- 13 . À la découverte de la culture choletaise : méthode de travail
- 17 . Présentation des personnes rencontrées

21 I. CHOLET L'ENTREPRENANTE ?

23 A. Image et identité de Cholet : au-delà du basket

- 23 . Un peu d'histoire
- 25 . Développement économique
- 26 . Développement urbain
- 28 . Le basket avant tout
- 30 . Situation politique et image

33 B. Quels lieux pour quelle(s) culture(s) ?

- 33 . Des équipements structurants
- 37 . Festivals et fêtes populaires
- 41 . Rôles de la culture à Cholet

47 C. La réussite discrète

- 47 . Associations
- 48 . Conventions
- 51 . Le triptyque gagnant

57 Bilan

59 II. POLITIQUES CULTURELLES : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES

61 A. Vers un étiolement culturel ?

- 61 . Politique du tout gratuit
- 63 . L'obligation de choisir
- 66 . Le temps des gestionnaires

71 B. Vers une capitalisation de la culture ?

- 71 . Le devoir d'être rentable
- 75 . Concurrence territoriale et politique

81 C. La collaboration, clé de la réussite

- 81 . Pour que vivent les festivals
- 85 . L'interdisciplinarité à chaque échelle

95

89 Bilan

91 CONCLUSION

94 TABLE DES MATIÈRES

97 BIBLIOGRAPHIE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

GARAT Isabelle (dir.), BARTHON Céline, FRAPPART Virginie, GRAVARI-BARBAS Maria, VESCHAMBRE Vincent, *Villes et festivals*, rapport pour le ministère de la culture, Avril 2002

GRAVARI-BARBAS Maria, *Aménager la ville par la Culture et le Tourisme*, collection ville-aménagement, Le Moniteur, 2013, 159 pages

JEANNEAU Jacques, « Le système productif choletais des industries de la mode face à la mondialisation de l'économie » dans *Nouveaux espaces et systèmes urbains : Livre jubilaire en hommage au Prof. Bernard Dézert*, Gabriel Wackermann, éditions SEDES, 1998, France, 489 pages

PICARD Maxime, *Cholet, résilience d'un centre ville. Les Arcades Rougé, une nouvelle dynamique pour le commerce choletais*, mémoire ensanantes, 2014-2015, 149pages

Ouvrages en ligne

AUBRY Bernard, LÉGER Jean-François, "Les villes moyennes françaises : une catégorisation à l'épreuve des dynamiques sociodémographiques", *Dynamiques des populations locales*, 2014, pp. 159-213, [en ligne] <http://www.apr-strasbourg.org/detail-document-634-villes-moyennes-Aubry---Leger.html> [consulté le 28/05/2016]

GARAT Isabelle (dir.), V. FRAPPART, M. GRAVARI-BARBAS, V. VESCHAMBRE, C. BARTHON, *Villes et festivals : Synthèse, l'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs*, DEP ministère de la Culture, avril 2002 [en ligne] <http://eso-nantes.cnrs.fr/fr/publications/autres-publications/villes-et-festivals.html> [consulté le 27 septembre 2015]

KANCEL Serge, ITTY Jérôme, WEILL Morgane, DURIEUX Bruno, *L'apport de la culture à l'économie en France*, décembre 2013 [en ligne] <http://www.culturecommunication.gouv.fr> [consulté le 5 mai 2016]

RICHARD Greg et PALMER Robert, *Eventful Cities, Cultural management and urban revitalization*, [document électronique], Oxford, Elsevier, 2010, [en ligne] <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/B9780750669870100174> [consulté le 28/01/2014]

Périodiques

Géocarrefour, n°82/3 2007, mis en ligne le 26 mars 2008, [en ligne] , <http://geocarrefour.revues.org/2301> [consulté le 13 novembre 2014]

“Dossier : que fabrique l'événement ?”, *Revue Urbanisme*, n°389, été 2013, pp.25-65

“La Roche-sur-Yon, des spectacles porteurs d'urbanité”, *Revue Urbanisme*, n°390, automne 2013, pp.5-8

Articles en ligne

DEMAZIERE Christophe, “Pourquoi et comment analyser les villes moyennes ? Un potentiel pour la recherche urbaine”, *Métropolitiques*, 29 janvier 2014 [en ligne] <http://www.metropolitiques.eu/Pourquoi-et-comment-analyser-les.html> [consulté le 28 novembre 2015]

MARTIN Laure, Peut-on sauver les politiques culturelles ?, 19 mars 2015 [en ligne] <http://www.lettreducadre.fr/11002/peut-on-sauver-les-politiques-culturelles/> [consulté le 3/05/2016]

Article sur Jean-François Foulon, organisateur des 3 éléments à Laval et directeur de 6PAR4, SMAC à Laval [en ligne] <http://www.tetesdefestivals.com/#!blank/040bl> [consulté le 15 mai 2016]

OREMIATZKI Yohav, “Comment les festivals cherchent la parade à la crise”, *Télérama*, 8 juin 2015 [en ligne] <http://www.telera-ma.fr/festivals-ete/2015/comment-les-festivals-cherchent-la-parade-a-la-crise,127445.php> [consulté le 16 mai 2016]

Sites internet

Aides aux actions culturelles, [en ligne] <http://www.maine-et-loire.fr/vos-demarches/subventions/culture-et-patrimoine/aide-aux-actions-culturelles/> [consulté le 6 mai 2016]

Budget principal de la ville de Cholet, [en ligne] http://www.cholet.fr/chaines/dossier_471_cac++budget+primitif+2016.html, [consulté le 14 avril 2016]

Budget principal de la ville de Laval [en ligne] http://www.agglo-laval.fr/media/bp_2015__006464200_0916_09102015.pdf [consulté le 14 avril 2016]

Budget 2012 du ministère de la Culture et de la Communication [en ligne] http://www.culture.gouv.fr/budget2012/budget_2012.pdf [consulté le 6/05/2016]

Guide d'usage de la subvention 2016, 32p. [en ligne] http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_Subvention.pdf [consulté le 18 avril 2016]

La subvention publique, le marché public et la délégation de service public Mode d'emploi, 38p. [en ligne] http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_subvention_delegation_marche_public.pdf [consulté le 18 avril 2016]

Le vote du budget 2016 à Nantes [en ligne] <http://www.nantes.fr/budget2016> [consulté le 15 mai 2016]

Projet de Loi Finance 2016, rédigé par le ministère de la culture et de la communication, [en ligne] <http://www.culturecommunication.gouv.fr> [consulté le 6/05/2016]

Site de la ville de Cholet, [en ligne] http://www.cholet.fr/chaines/dossier_436_ville+chiffre.html, [consulté le 26 septembre 2016]

Ulule [en ligne] <http://fr.ulule.com/lostinlimoges/> [consulté le 28 mai 2015]

Vidéos

Nicolas Burlaud, *La fête est finie* [documentaire] 4 novembre 2015, 1h12

La Culture coûte que coûte !, diffusé le 16 septembre 2015 sur arte, [en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=umK1WhWkjms> [consulté le 4/05/2016]

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

DE1 . controverses spatiales . sous la direction de Laurent Devisme

Ce mémoire s'emploie à dresser le portrait de Cholet, une ville française moyenne principalement connue pour son équipe de basket-ball, via le prisme culturel et à travers les rencontres et discussions avec plusieurs acteurs locaux impliqués dans la culture vivante. Cette étude de la politique culturelle de Cholet en 2016 permet de mettre en lumière une situation loin d'être unique en France et, au vu des contraintes économiques, ouvre des débats bien actuels.

